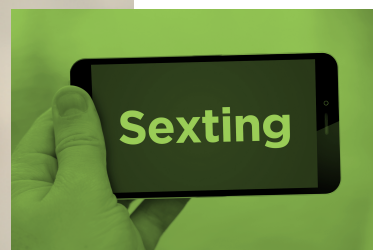


# EN TANT QUE

## *Victime, auteur ou témoin*

*de sexting, de sextorsion ou de cyberagression sexuelle*

Cathy Tétreault



### Guide d'accompagnement pour le personnel scolaire

- L'hypersexualisation
- Le sexting
- La sextorsion
- La cyberagression sexuelle
- La santé sexuelle
- L'intervention auprès des jeunes

LA COLLECTION DE LA CHAIRE



**Auteure**

Cathy Tétreault

**Recherche et coordination**

Julie Boissonneault

**Corrections et révisions**

Geneviève Vohl

**Graphisme**

Sylvie Côté

**Note**

La reproduction du contenu de ce document est autorisée à condition d'en citer la source ainsi :

Tétreault, C. (2019). *En tant que... victime, auteur ou témoin. Guide d'accompagnement pour le personnel scolaire qui œuvre auprès des victimes, auteurs ou témoins de sextos, de sextorsion et de cyberagression sexuelle*. Québec : La Collection de la Chaire.  
<https://www.centrecyber-aide.com> et [www.violence-ecole.ulaval.ca/](http://www.violence-ecole.ulaval.ca/)

**Mots-clés**

Intervention sexting, intervention sextorsion, intervention cyberagression sexuelle, intervention sexto, intervention cyberintimidation, partage d'images intimes

**La Collection de la Chaire**

Tous droits réservés

© Centre Cyber-aide (2019)

ISBN 978-2-924465-07-3

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Canada

## Ce projet a été possible grâce au soutien de nos partenaires financiers

- Secrétariat à la condition féminine
- Secrétariat à la Jeunesse
- Ministère de la Famille
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- Ministère de la Justice
- Ministère de la Santé et des Services sociaux



## Et au soutien de notre comité de personnes expertes dans le domaine

- Caroline **Aubry**, directrice de la campagne « Sans oui c'est non! »
- Claire **Beaumont**, professeure, titulaire de la Chaire de recherche Bien-être à l'école et prévention de la violence, Université Laval
- Julie **Boissonneault**, candidate au doctorat en psychopédagogie, Chaire de recherche Bien-être à l'école et prévention de la violence, Université Laval
- Christine **Delarosbil**, sexologue et coordonnatrice d'opérations, Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement, Université Laval
- Élise **Demers**, conseillère en égalité, rapports égalitaires, Secrétariat à la Condition féminine
- France **Desbiens**, travailleuse sociale, Direction des affaires étudiantes et communautaires, Cégep Garneau
- Caroline **Dostie**, technicienne en éducation spécialisée au primaire et secondaire
- Laurie **Duchesne**, étudiante en psychoéducation, Université Laval et intervenante jeunesse pour le Centre Cyber-aide
- Annie **Fournier**, directrice des services professionnels, Fondation Marie-Vincent
- Anne-Hélène **Harrison**, candidate au doctorat en psychologie, Université Laval et professionnelle au Centre Cyber-aide
- Marie-Josée **Landry**, directrice, École secondaire Les Sentiers
- Josée **Laprade**, directrice du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement, Université Laval
- Tatou **Parisien**, psychothérapeute, travailleuse sociale et CIAF de Gatineau
- Marie-Noelle **Tanguay**, sexologue psychothérapeute
- Marc-André **Thibeault**, technicien en éducation spécialisée au secondaire
- Mario **Vandal**, directeur analyse recherche et renseignements pour Sirco (expert aux enquêtes policières)
- Geneviève **Vohl**, candidate au doctorat en psychologie, Université Laval et professionnelle au Centre Cyber-aide



# Avant-propos

Les objectifs de ce guide d'accompagnement sont d'informer et d'outiller le personnel scolaire à propos des gestes et crimes commis par les jeunes à l'aide des technologies de l'information et de la communication (TIC) via Internet, afin qu'ils puissent intervenir adéquatement lors d'un dévoilement de situations de sexting, de sextorsion ou de cyberagression sexuelle. Il est essentiel que les personnes qui reçoivent l'information sous forme de confiance ou autres puissent se sentir à l'aise de recevoir le message, d'évaluer la situation et de référer aux ressources appropriées si jugé nécessaires. Avec ce guide, nous désirons sensibiliser tous les élèves, leur offrir de l'information et leur assurer un soutien approprié de la part du personnel de l'école dans des situations de partage ou de demandes de vidéos ou photos intimes et ce, EN TANT QUE victime, auteur ou témoin.

Ce guide d'accompagnement a été créé dans le cadre du projet EN TANT QUE victimes, auteurs ou témoins (ETQ) mené par le *Centre Cyber-aide* concernant l'utilisation saine et sécuritaire des technologies de l'information et de la communication (TIC) via Internet.

## Un mot sur le projet ETQ

Ce projet vise à éduquer les jeunes et à sensibiliser les parents et le personnel scolaire à l'utilisation saine et sécuritaire des TIC via Internet dans une perspective de rapports égalitaires. Il vise également à développer l'autonomie (savoir, savoir-faire et savoir-être) du personnel des écoles participantes face aux différentes problématiques vécues dans le monde virtuel, ainsi qu'à le sensibiliser aux approches positives et préventives. *EN TANT QUE* souhaite répondre à des besoins réels, concrets, maintes fois exprimés dans les écoles dans la mesure où il vise la réduction des méfaits associés aux nouvelles technologies afin de favoriser la persévérance scolaire (nous avons observé que l'utilisation inadéquate des TIC via Internet réduit la motivation scolaire).

L'une des grandes forces du projet *EN TANT QUE* est que les sujets abordés, lors des ateliers, sont adaptés aux besoins des clientèles. Le *Centre Cyber-aide* se fait un devoir d'évaluer systématiquement les différents besoins des écoles, du personnel enseignant et professionnel pour y adapter ses ateliers préventifs (le niveau de développement cognitif des jeunes est pris en considération).

### **Les thématiques traitées dans le projet ETQ sont :**

- L'utilisation saine des TIC via Internet (prévention à la cyberdépendance via les jeux de console en ligne et hors-ligne, les réseaux sociaux et les sites à caractère sexuel) ;
- L'utilisation sécuritaire des TIC via Internet (prévention à la criminalité commise avec les TIC. Sept cybercrimes sont abordés) ;
- La prévention à l'utilisation des TIC concernant les différents gestes à caractère sexuel, notamment les sextos ou la cyberagression sexuelle et une sensibilisation à l'hypersexualisation ;
- Des discussions de groupe concernant les thèmes abordés lors des ateliers ;
- Des rencontres individuelles auprès d'élèves ciblés, afin d'évaluer certaines sphères de leur vie sur l'utilisation d'Internet pouvant être directement liées à la baisse de la motivation scolaire ou autres conséquences.

Notre souci de transposer les acquis, les habiletés, les valeurs d'un monde à l'autre se veut complémentaire à plusieurs actions menées dans les écoles et organisations. Par exemple, le contenu de ce guide est un complément aux actions menées pour réduire la violence via le plan de lutte à l'intimidation. Il s'insère dans les valeurs véhiculées par le projet *École en santé*, par les actions visant à prévenir les dépendances et les conséquences, par le retour des cours d'éducation à la sexualité, etc.

Certains contenus du guide *En Tant Que* ont été tirés du *Guide de prévention et d'intervention en prostitution juvénile* (2006), du *Guide d'information à l'intention des victimes d'agression sexuelle* (2012) et du *Guide de soutien à la pratique en matière d'abus sexuels et conduites à risque chez les adolescents* (2014). Les connaissances issues des cours *Intervention en santé sexuelle* et de ceux du *Microprogramme de deuxième cycle sur la prévention de la violence à l'école* de l'Université Laval ont particulièrement influencé la rédaction de ce guide, tout comme les nombreuses lectures identifiées dans la bibliographie. De plus, la collaboration avec le personnel scolaire des écoles visitées depuis les huit dernières années nous a permis de développer l'expertise nécessaire pour produire ce document.

Enfin, pour nous assurer que le Guide répond concrètement aux besoins spécifiques des milieux éducatifs, nous avons réuni un comité regroupant des personnes expertes dans le domaine qui ont généreusement accepté de le lire et de le commenter.



# Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 1 : Comprendre les phénomènes liés au sexting, à la sextorsion et à la cyberagression sexuelle .....</b>	<b>2</b>
1.1 L'hypersexualisation de la société.....	2
1.1.1 Les déficits relationnels liés à l'hypersexualisation .....	3
1.1.2 Les conséquences de l'hypersexualisation .....	4
1.1.3 L'exploitation et les abus.....	4
1.2 D'où vient Internet?.....	5
1.3 Le sexting.....	5
1.3.1 La prévalence du sexting.....	5
1.3.2 Les motifs derrière l'échange de sextos .....	6
1.4 La cyberagression sexuelle et la sextorsion .....	7
1.4.1 La cyberagression sexuelle : définition et conséquences.....	7
1.4.2 La sextorsion : définition et caractéristiques .....	10
1.5 La loi du silence .....	11
1.6 La santé sexuelle .....	12
<b>Chapitre 2 : Intervenir face aux situations de sexting, de sextorsion et de cyberagression sexuelle .....</b>	<b>13</b>
2.1 La notion de consentement en contexte d'activité sexuelle .....	14
2.2 Dépister un jeune potentiellement victime de violence à caractère sexuel .....	15
2.3 Suis-je en mesure de recevoir cette confiance ? .....	16

2.4	Intervenir dans des situations de sexting, de sextorsion ou de cyberagression sexuelle .....	16
2.4.1	<i>Différentes actions pour prévenir et réagir face aux situations de sexting, de sextorsion ou de cyberagression sexuelle .....</i>	16
2.4.2	<i>Le savoir-être et le savoir-faire .....</i>	20
2.4.3	<i>Quelques techniques de relation d'aide à connaître pour mener à bien une rencontre avec un jeune (savoir-faire et savoir-être) .....</i>	20
2.4.4	<i>La rencontre d'accompagnement auprès d'une jeune victime d'agression en ligne .....</i>	21
2.4.5	<i>La rencontre d'accompagnement auprès d'un auteur d'agression en ligne.....</i>	25
	<b>Conclusion.....</b>	<b>27</b>
	<b>Annexe 1. Liste de ressources concernant le sexting, la sextorsion, la cyberagression sexuelle et autres comportements en ligne..</b>	<b>28</b>
	<b>Annexe 2. Aide-mémoire à remettre aux parents .....</b>	<b>30</b>
	<b>Bibliographie .....</b>	<b>32</b>



# Introduction

## Mise en contexte

Les dernières années auront marqué un tournant face à la conscientisation, la dénonciation et le dévoilement des conséquences observées dans les cas de sexting, de sextorsion et de cyberagression sexuelle.

Le nombre d'incidents et les nombreux cas rencontrés dans les écoles nous ont convaincu, dès l'année 2013, de la nécessité de créer un programme de prévention à l'hypersexualisation : *MARGUERITE-XXX un peu, moyen, beaucoup hypersexualisé(e)*<sup>1</sup>. Les ateliers en lien avec l'hypersexualisation de ce programme ont parfois amené les jeunes à dévoiler des situations de sexting, de sextorsion ou de cyberagression sexuelle qui avaient eu lieu. Face à ces situations, force est de constater que les écoles ne disposaient pas des connaissances nécessaires pour soutenir adéquatement les personnes touchées. Devant ce manque à combler, nous avons dû intervenir, en grande partie, auprès d'élèves (victimes, témoins et/ou auteurs) qui ne cadraient pas dans l'entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique [1]. C'est devant ce manque généralisé de connaissance que nous désirons outiller le personnel scolaire à l'aide de ce guide.

La collaboration et la confiance ont été les éléments clés pour en arriver à une aussi bonne compréhension de ce phénomène et ainsi établir des liens importants entre l'hypersexualisation, le sexting, la sextorsion et la cyberagression sexuelle. La collaboration provenait autant des élèves que du personnel scolaire et parfois des parents. C'est grâce à de nombreux partenaires financiers et sociaux associés au projet *En Tant Que* que l'équipe du *Centre Cyber-aide* a pu accompagner pendant trois ans plusieurs écoles. D'ailleurs, cette excellente complicité est l'une des sources majeures ayant permis l'évaluation des besoins. Elle a grandement contribué au développement de notre savoir-être et savoir-faire, ce qui a été fort bénéfique pour la création de ce guide d'accompagnement. Pour terminer, nous espérons que ce Guide vous permettra d'accompagner (vers les ressources appropriées) les personnes concernées par cette nouvelle tendance d'hypersexualisation en ligne, c'est-à-dire les victimes, les auteurs et les témoins de sexting, de sextorsion et de cyberagression sexuelle.

---

<sup>1</sup> *Ce programme sensibilise les jeunes de 12 à 17 ans sur les conséquences négatives de l'hypersexualisation, autant pour les filles que les garçons. Il permet aux jeunes de développer leur sens critique face à l'abondance des messages médiatiques et stéréotypés, ainsi qu'à l'univers de la pornographie. MARGUERITE XXX valorise l'affirmation de soi, sans peur du rejet.*



# Chapitre 1



## Comprendre les phénomènes liés au sexting, à la sextorsion et à la cyberagression sexuelle

### 1.1 L'hypersexualisation de la société

L'hypersexualisation est omniprésente et nous en constatons ses impacts au quotidien. Ce phénomène prend une ampleur telle qu'il en impose des « normes », notamment auprès de nos jeunes, qui sont loin de prôner l'égalité entre les sexes. Nous vivons dans une société qui, à l'évidence, multiplie les sources d'hypersexualisation, ce qui force une conscientisation et augmente d'autant l'urgence d'agir. Pensons à la représentation de la femme et de l'homme à la télévision, dans la publicité, dans les revues, les journaux et sur Internet (incluant les sites pornographiques). Les références à la sexualité sont nombreuses et non sans précédents. Elles posent un défi énorme pour l'éducation de nos jeunes!

Dans le *Guide pratique d'information et d'action* du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de Rimouski, l'hypersexualisation de la société est définie comme suit : « *On parle d'hypersexualisation de la société lorsque la surenchère à la sexualité envahit tous les aspects de notre quotidien et que les références à la sexualité deviennent omniprésentes dans l'espace public* » (p.7) [2].

Selon les modèles de comportements égalitaires présentés par le Secrétariat de la condition féminine du Québec, plusieurs agissements et valeurs liés à l'hypersexualisation vont à l'encontre de ces derniers. La promotion des rapports égalitaires a pour objectif, entre autres, de faire tomber les stéréotypes sexuels et d'instaurer une véritable égalité de fait entre les femmes et les hommes [3]. Or, pour l'ado commun, l'exposition à l'hypersexualisation via plusieurs médias amène un sentiment grandissant que la valeur personnelle se mesure par la performance sexuelle et le « sex appeal ». Ce phénomène, lié au sexting, fait ressortir un double standard entre les filles et les garçons. Alors que pour les jeunes de sexe masculin le fait de posséder et d'envoyer des photos de nudité est associé à une plus grande virilité [4], les filles qui s'adonnent au sexting s'exposent davantage au « slut shaming », une atteinte à leur réputation où les pairs associent leurs gestes à ceux d'une femme qui n'a pas de respect pour son corps [5].

L'hypersexualisation de la société est un phénomène inquiétant qui contribue aussi à la hausse des agressions sexuelles et à la violence faite aux femmes [2]. En effet, un nombre grandissant de médias accentue quotidiennement le message que le corps des filles et des femmes peut être utilisé, exploité, vendu, abusé [6,7]. L'équipe du *Centre Cyber-aide* a aussi constaté que le même phénomène tend maintenant aussi vers les garçons et les hommes.

La surexposition à l'hypersexualisation de l'espace public entraîne un phénomène de désensibilisation qui peut amener les jeunes à considérer la pornographie comme étant un reflet de la réalité, comme une norme qu'ils doivent chercher à atteindre. Ce à quoi ils sont exposés maintenant deviendra leurs modèles sexuels dans le futur [8], des modèles où l'égalité des sexes est absente, où les rapports de domination et la violence sont banalisés et où les sentiments liés aux rapports sexuels sont inexistantes.

Roland Beller [9], psychiatre, s'inquiète de ce phénomène qui, selon lui, alimente aussi les fantasmes pédophiles. L'hypersexualisation amène une ouverture précoce à la vie sexuelle proprement dite. La désensibilisation qui découle de l'hypersexualisation est telle que le visionnement de pornographie se fait de plus en plus jeune. Au Québec, le CALACS de Rimouski estime que les ados, surtout âgés de 13 à 14 ans, représentent environ 30 % des consommateurs de pornographie. Par l'exposition à de tels sites, les jeunes sont également plus à risque d'être en contact avec des cyberprédateurs et cyberpédophiles. Selon Corriveau et Fortin [10], en 2011, 92% des Canadiens se disaient préoccupés par la distribution de pornographie juvénile sur Internet. L'accès à ce matériel pornographique est d'autant plus inquiétant que, selon ces mêmes auteurs, les jeunes seraient laissés à eux-mêmes, dans 74% des cas, lorsqu'ils utilisent Internet. Il n'est donc pas surprenant qu'en considérant l'exposition à une hypersexualisation combinée à la facilité d'accès à Internet, le nombre d'arrestations liées à la pornographie juvénile sur Internet soit en augmentation en plus d'être devenu le plus commun des crimes sexuels commis à l'égard d'enfants [6,7].

Au cours des dernières années, le *Centre Cyber-aide* a visité de nombreuses écoles. Lors de nos discussions avec les élèves, notre attention a été constamment attirée par le fait que les jeunes ont accès, sans supervision, à des applications ou à des jeux non sécurisés. Plus particulièrement, des jeux en ligne et des applications telles que *Snapchat*, *Instagram*, des blogues ou encore *YouTube* et *Tik Tok* (anciennement *musical.ly*). Cela peut s'expliquer, en partie, par la croyance populaire qui voudrait que, puisque ces applications sont légales, elles soient sans danger. Ces sites, ainsi que d'autres, servent souvent de plateforme facilitant les échanges de photos, de messages ou de vidéos à caractère sexuel. C'est pourquoi il est recommandé aux parents de se renseigner sur les applications téléchargées par leurs enfants. Un site souvent préconisé à cet effet est celui du *Centre canadien d'éducation aux médias et de littérature numérique*, *HabiloMedias.ca*, qui informe les parents sur les différentes applications disponibles sur le NET. Le rôle des parents est primordial pour éduquer les jeunes à une utilisation responsable du WEB et les aider à développer un esprit critique devant l'hypersexualisation qui peut avoir des effets néfastes sur la perception et la compréhension des relations égalitaires homme-femme.

### **1.1.1 Les déficits relationnels liés à l'hypersexualisation**

Les messages véhiculés par la pornographie faussent la réalité, biaisent la conception de la relation amoureuse et de la sexualité chez le jeune. Il en résulte un déficit sur le plan des habiletés sociales en contexte relationnel chez celui-ci. Plusieurs jeunes estiment à tort que les relations intimes sont basées sur la performance plutôt que sur l'amour et l'affection, la communication, le respect de l'autre et les relations égalitaires [11]. L'ensemble de ces déficits relationnels risque de rendre les filles et les garçons plus influençables face aux représentations véhiculées dans le matériel pornographique.

Quant à elle, la pornographie fausse les données sur les relations homme-femme, suggérant une plus grande acceptation des gestes sexuels déplacés, de l'activité sexuelle à un jeune âge, l'acceptation d'attitudes négatives envers les femmes et l'endossement de la culture du viol (voulant que ce soit la faute de la victime) [12]. La pornographie offre ainsi une représentation dégradante de chacun des sexes, à contresens de la promotion des rapports égalitaires. Pour freiner l'usage de la pornographie sur Internet par les jeunes, Mesch [12] soutient que plus grand est l'attachement à la famille et plus positive est l'attitude envers l'école et les enseignants, moins il y a de risque qu'un jeune visite des sites de pornographie. Il faut donc miser sur le développement de relations positives avec nos ados si nous souhaitons les accompagner dans leur cheminement personnel et social.

### **1.1.2 Les conséquences de l'hypersexualisation**

D'après l'*American Psychological Association* [13] l'hypersexualisation des femmes dans la société amène les jeunes filles à percevoir leur valeur sociale comme provenant directement de leur « sex appeal ». Ce phénomène touche aussi les garçons. Ainsi, filles et garçons n'hésiteront donc pas à s'exposer publiquement, d'abord par leur habillement, mais aussi via les médias sociaux et les différentes applications mobiles où ils prendront des poses sexy ou provocatrices. On y voit ici une évidente quête d'acceptation sociale dans un monde hypersexualisé. Ils s'exposent pour attirer l'attention, pour se sentir aimés, pour être acceptés, pour faire partie du groupe en imitant les autres. Ils participent du coup à une course aux « like » (« j'aime »), ces marques d'appréciation visibles sur les réseaux sociaux qui témoignent de l'apparente popularité ou de la réussite sociale des individus.

Puisqu'Internet n'est pas un lieu sécuritaire, les jeunes s'exposent en risquant que des milliers de gens puissent un jour avoir accès à des images ou vidéos de nudité ou semi-nudité. En réalité, l'intimité n'existe pas devant l'écran d'un ordinateur ou d'un téléphone cellulaire. Des applications telles que *Facebook*, *Yellow*, *TikTok* (anciennement *Musical.ly*), *Instagram*, *Snapchat*, *Twitter*, *Skype*, sites de rencontre pour adolescents (es), etc. permettent aux jeunes de se connecter au monde... et au monde de se connecter à eux. Il est tout à fait possible et facile pour quelqu'un qui a de mauvaises intentions d'utiliser des images explicites dans le but de nuire à une personne, de la blesser, de la menacer, de lui exiger de l'argent ou d'autres photos ou vidéos par exemple.

### **1.1.3 L'Exploitation et les abus**

Quelques caractéristiques des applications ou plateformes sociales peuvent faire en sorte d'augmenter le risque d'abus et d'exploitation. Entre autres, le sentiment d'anonymat est souvent lié à une absence d'empathie et aux agressions en ligne [14]. Ainsi, toute plateforme qui permet l'anonymat ne fait qu'augmenter les risques associés à l'utilisation inadéquate des TIC. Le nombre grandissant d'applications pour l'échange de photos et de vidéos, proposées à nos jeunes ainsi que leur évolution constante (nouvelles fonctionnalités, géolocalisation, etc.) permet aux cyberprédateurs d'avoir un plus grand accès aux données personnelles des jeunes. Au sein de ces applications et sites de clavardage, l'auteur d'abus peut prétendre être quelqu'un d'autre et se produire d'où il veut et quand il veut pour piéger sa victime. Malheureusement, une fois que l'image ou la vidéo est sur le WEB, la pérennité de l'information, l'accessibilité et la possibilité de propagation à grande échelle rend la victime impuissante.

Ces caractéristiques font en sorte que certains sites web ou applications peuvent, même sans le vouloir, favoriser l'exploitation et les abus à caractère sexuel. Il faut donc apprendre à être conscient de certains risques que comportent bon nombre de sites d'échange.

## 1.2 D'où vient Internet? [15]

Connaitre l'origine d'Internet peut aider à comprendre son fonctionnement. Au début des années 1960, les travaux menés au Massachusetts Institute of Technology (MIT) avaient pour but de créer un réseau d'ordinateurs qui n'était toutefois pas destiné à une utilisation commerciale et encore moins à des fins sociales. Comme beaucoup de progrès technologiques, l'origine d'Internet est plutôt militaire. En effet, au début des années 60, l'US Air Force a demandé à un groupe de chercheurs de créer un réseau de communication militaire permettant de résister à une attaque nucléaire. La base de ce réseau reposait sur un système décentralisé (maillé) et l'envoi de données « par fichiers », permettait au réseau de fonctionner même si une ou plusieurs machines étaient détruites. Le *Defense Advanced Research Projects Agency* (ou DARPA) a ainsi développé des technologies qui, au fil des ans, ont mené à la création des réseaux informatiques précurseurs d'Internet tel que nous le connaissons aujourd'hui. Les racines de cette technologie nous démontent qu'elle a été conçue pour le transfert de fichiers dans un système créé sur la base d'une toile où les interruptions sont impossibles, car des milliers de réseaux y sont interreliés. Ainsi, dès que vous vous connectez sur Internet, vos informations circulent sur la toile et peuvent se retrouver n'importe où sans votre consentement.

Pour mieux comprendre la complexité des situations indésirables vécues via la toile, il est nécessaire de s'attarder à certains concepts liés à la fois au domaine de la sexualité et des relations intimes et à l'allure sociale que toutes ces situations peuvent engendrer lorsqu'elles se déroulent sur Internet. Le sexting, la sextorsion et la cyberagression sexuelle en sont quelques exemples. Ces types d'agression via Internet peuvent être dirigés envers tout jeune ou tout adulte. En contexte, ils peuvent être, garçon ou fille, un élève, un ami, un conjoint, une connaissance (ex. un ami du conjoint, le frère ou la sœur d'une amie), une personne rencontrée au cours d'activités sociales, culturelles ou sportives, un professionnel, un collègue, un employeur, un voisin, un membre de la famille, un inconnu, etc.

## 1.3 Le sexting

Le *sexting*, le phénomène d'envoi ou de réception de messages à caractère sexuel via le cellulaire, le courriel ou les réseaux sociaux, est une pratique utilisée par certains ados. Ces messages, aussi appelés sextos, peuvent être écrits, sous forme de photos ou de vidéos explicites ou osées, c'est-à-dire à connotation sexuelle. Notre expérience dans les écoles semble montrer, avec les années, que le phénomène est en expansion chez les jeunes. Mais qu'en est-il réellement ?

### 1.3.1 La prévalence du sexting

D'après la revue de littérature effectuée aux fins de ce guide, le « sexting », l'action d'envoyer ou de recevoir des sextos, n'est pas un phénomène aussi commun qu'on pourrait penser. Comme il est possible d'affirmer que ce ne sont pas tous les jeunes qui envoient et reçoivent des sextos, les statistiques sur le sujet vont dans le même sens même si les

résultats varient d'une étude à l'autre et d'un pays à l'autre. À titre d'exemple, en 2014, une revue de littérature sur le sujet rapportait que 10% des ados en envoyaient et près de 16% en recevaient [16]. Ces études mentionnaient, de plus, que chez les jeunes qui en envoyaient, environ 30 % disaient céder à la pression de leurs pairs et décidaient d'en envoyer.

Plus récemment, des résultats inédits de l'enquête nationale « Portrait de la violence dans les établissements scolaires québécois » [17] révélaient que près de 13 % des jeunes du secondaire (10.2 % de filles et 2.5 % de garçons) auraient reçu des demandes de photos ou vidéos osées. De ces jeunes visés, 22.6 % auraient accepté d'en envoyer.

### 1.3.2 *Les motifs derrière l'échange de sextos*

Différentes raisons peuvent motiver un jeune à échanger des sextos. Dans la majorité des cas, les recherches soulignent : le désir de plaire, la normalisation du phénomène, les gains immédiats du sexto mis en comparaison avec les conséquences possibles à moyen ou long terme, la mauvaise compréhension de la notion d'intimité, l'hypersexualisation sociale [18, 19] et la pression des pairs [20].

Des recherches montrent que l'abus d'alcool, être actif sexuellement [21], la pression par les pairs [20, 22], être un adolescent plus âgé [23] et passer plus de temps sur le Net ou à échanger par cellulaire [24] sont des caractéristiques liées à la transmission d'images intimes chez les jeunes.

Il semble que le sexting ne soit pas associé aux mêmes objectifs selon l'âge des ados. Chez les 12 à 15 ans, le terme « pré-sexting » est utilisé, car à l'instar des plus vieux, ces jeunes envoient des textos sexuellement suggestifs plutôt qu'explicites dont les motifs sont plus ludiques (une blague, pour lancer ou relevé un défi, etc.). Chez les 15 ans et plus, le sexting se produit principalement au sein d'une relation amoureuse et consiste en l'envoi de sextos explicites de nudité ou de semi-nudité. Il s'agit davantage de séduction et de romance qui s'installe au sein d'une relation entre deux personnes [25].

#### *Pourquoi des individus choisissent-ils d'envoyer des sextos? [20]*

- Pour flirter et/ou recevoir de l'attention d'un partenaire;
- Pour amener une relation consensuelle à un autre niveau;
- Pour explorer sa sexualité (phase expérimentale à l'adolescence);
- Pour faire cesser les demandes incessantes ou la pression d'un partenaire ou de pairs.

En lien avec la pression des pairs et le sexting, le *Centre Cyber-aide* a été en contact avec un nombre de situations où les jeunes se sont sentis obligés de produire des images intimes d'eux-mêmes. Par exemple, certains ont raconté avoir été filmés ou photographiés lorsqu'ils avaient trop consommé de substances licites ou illicites et qu'ils avaient consenti à se dévêtir ou à se livrer à d'autres expériences sexuelles qu'ils regrettaient. D'autres situations se sont produites où des jeunes avaient été piégés par des cyberagresseurs qui pirataient les comptes de réseaux sociaux et faisaient des menaces en échange de photos intimes.

Même si la majorité des échanges par sextos se produisent dans un cadre consentant, il n'en reste pas moins important de souligner les cas où les jeunes se sentent obligés de produire des images intimes soit par pression, par menace ou par intoxication. Les comportements sexuels déviants ayant des conséquences graves peuvent aussi être présents dans les situations de sexting; c'est pourquoi il est important de s'y attarder.

## 1.4 La cyberagression sexuelle et la sextorsion

### 1.4.1 La cyberagression sexuelle : définition et conséquences

La cyberagression sexuelle est la traduction française du phénomène appelé « online sexual abuse » [26]. Prenant ses racines au sein du concept de l'agression sexuelle, la cyberagression sexuelle se compose des termes « cyber » et « agression sexuelle ». Le qualificatif « cyber » indique que l'agression se produit sur le Net. L'expression « agression sexuelle » réfère quant à elle à un acte à caractère sexuel commis sans le consentement de la personne visée [27].

L'amalgame de ces termes donne la cyberagression sexuelle, un geste à caractère sexuel véhiculé par Internet, sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée. Dans certains cas, il s'agit de manipulation affective ou de chantage qui mènent à des gestes à caractère sexuel sur le Net ou dans la réalité. « Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte ou sous la menace implicite ou explicite » [27]. Une cyberagression sexuelle porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l'intégrité physique et psychologique et à la sécurité de la personne.

Cette définition s'applique, peu importe l'âge, le sexe, la culture, la religion, et l'orientation sexuelle de la personne victime ou de l'auteur de cyberagression sexuelle, peu importe le type de geste à caractère sexuel posé à l'aide d'une technologie via Internet et quelle que soit la nature du lien existant entre la personne victime et l'auteur de la cyberagression sexuelle.

Selon l'expérience terrain des intervenants du *Centre Cyber-aide*, la majorité des histoires de cas rencontrées dans les écoles secondaires sont liées à une demande d'un garçon pour obtenir une photo nue d'une ou plusieurs jeunes filles. L'insistance, les fausses promesses, la déclaration d'amour, l'envoi de photos nues du demandeur pour démontrer sa confiance et les demandes à répétition ont souvent gain de cause. Ces actions constituent, si la victime n'est pas consentante, du harcèlement et de la cyberagression sexuelle.

**Des gestes qui s'apparentent à de la cyberagression sexuelle.** Certains gestes et activités à caractère sexuel, tirés du *Guide d'information à l'intention des victimes d'agression sexuelle*, sont liés à la cyberagression sexuelle [28]. En premier lieu, le harcèlement sexuel se définit comme « toutes les formes d'attention ou d'avances non désirées à connotation sexuelle qui provoquent l'inconfort, la crainte et menacent le bien-être d'une personne » (p.7). Cette forme de harcèlement peut se faire en ligne, via des textos ou des applications ou en personne. Il en résulte une cyberagression sexuelle lorsque la victime, à force de harcèlement, cède sous la pression et envoie des images ou vidéos d'elle nue ou semi-nue.

Le voyeurisme est un autre comportement à caractère sexuel bien qu'il soit moins connu. Il s'agit de « l'attirance à observer l'intimité ou la nudité d'une personne ou d'un groupe de personnes » (p.7) [28]. On comprend qu'indirectement, une personne qui pratique ce genre de comportement pourrait être davantage portée à solliciter les autres pour acquérir des images ou des vidéos via sextos.

**Les conséquences de la cyberagression sexuelle.** Les personnes les plus à risque de recevoir des demandes d'images ou de vidéos sont les filles [29] et les jeunes ayant une déficience physique ou intellectuelle [30]. Les enfants et ados pas assez matures pour s'engager dans des activités sexuelles hors-ligne, ceux qui ont une mauvaise perception de leur apparence physique ou ceux qui ont peu de relations sociales satisfaisantes peuvent souhaiter explorer leur sexualité dans un contexte plus anonyme [20]. Ces sextos envoyés en toute naïveté peuvent être vécus différemment et à des degrés différents, selon les caractéristiques propres à chaque individu et entraîner des conséquences pouvant être sérieuses.

- Conséquences possibles en tant que victime

En tant que victimes, les conséquences de la cyberagression sexuelle sont multiples et peuvent se manifester de plusieurs façons et à différents moments de la vie. Ces conséquences peuvent varier en fonction de l'âge, du lien qui existe entre la victime et son agresseur, de la nature des gestes posés, de la durée et de la fréquence des cyberagressions sexuelles vécues, du degré de violence, des réactions de l'entourage lors du dévoilement et de l'aide disponible [28]. Puisqu'aucune recherche, à notre connaissance, n'a encore examiné les conséquences de la cyberagression sexuelle sur les jeunes, il faudra, pour la comprendre, se baser sur les informations disponibles sur l'agression sexuelle.

Tout comme les victimes d'agression sexuelle, les victimes de cyberagression sexuelle peuvent vivre une large diversité de manifestations émotionnelles (frustration, anxiété), physiques (maux de tête, fatigue), sociales (conflits relationnels et rejet par les pairs) et psychologiques (tristesse, dépression, culpabilité, sentiment de colère et de rage, honte, faible estime de soi, idées suicidaires, automutilation, troubles alimentaires) [28]. La littérature ajoute que des symptômes dépressifs et de stress post-traumatique peuvent faire leur apparition chez les victimes à court ou à long terme [31].

- Conséquences possibles en tant qu'auteur

La cyberagression est un type d'agression qui s'accompagne d'un lot de conséquences, notamment judiciaires. Les comportements suivants sont passibles de poursuites criminelles: création de pornographie juvénile par inadvertance, production intentionnelle de photos ou de vidéos qui constituent de la pornographie juvénile, adoption d'un comportement intimidant ou coercitif envers une jeune victime dans un contexte de production et de diffusion de pornographie juvénile, harcèlement criminel, extorsion, voyeurisme, usurpation d'identité, menaces, etc. [32]. Les conséquences possibles sont donc la possession d'un casier criminel ou même la prison.

- Conséquences possibles en tant que témoin

Lorsqu'une situation de cyberagression sexuelle est vécue, les témoins sont souvent mis de côté ou oubliés. Les conséquences qu'ils peuvent vivre sont souvent sous-estimées. Parmi les conséquences qui ont été observées chez les témoins, notons : le syndrome de stress post-traumatique, des symptômes dépressifs, la peur chronique de revenir sur la scène de l'agression ou de la revivre, les désordres alimentaires, la consommation d'alcool chez les ados et les adultes ainsi que le développement de comportements agressifs [33, 34]. S'ajoute à ceux-ci la crainte éventuelle des technologies (mal connues et mal utilisées laissant croire que ces nouveautés sont redoutables, qu'on devrait s'en méfier avant de les intégrer dans nos habitudes de vie) [35, 36].

Plusieurs mythes entourent les agressions sexuelles des ados [28]. Par exemple, celui qui veut que les victimes doivent détester leur agresseur. En réalité, si un jeune est cyberagressé par la personne avec laquelle il entretient une relation amoureuse, il pourrait éprouver des sentiments ambivalents.

### **1. Ce n'est pas de la violence sexuelle s'il n'y a pas eu de pénétration**

*Faux* : Tout contact sexuel non désiré est considéré comme de la violence sexuelle. Beaucoup de ses formes ne comportent aucun contact physique comme le harcèlement criminel et la diffusion d'enregistrements vidéo intimes. Tous ces actes sont graves et peuvent être traumatisants. <sup>[36]</sup>

### **2. Ce n'est pas une agression sexuelle si les partenaires sont dans une relation.**

*Faux* : Une agression sexuelle peut se produire dans le cadre d'un mariage ou d'une autre relation intime. <sup>[36]</sup>

### **3. Ce n'est pas une agression sexuelle si ce n'est pas signalé à la police.**

*Faux* : Ce n'est pas parce qu'une victime ne signale pas l'agression que cette agression n'a pas eu lieu. Moins d'une victime sur dix, signale son agression à la police. <sup>[36]</sup>

Quelques exemples de préjugés qui sont souvent entendus dans les milieux scolaires ou autres concernant le sexting, la sextorsion ou la cyberagression sexuelle :

#### **Concernant la victime :**

- *C'est de sa faute à elle, elle avait juste à ne pas envoyer la photo ou la vidéo ;*
- *Elle est aussi coupable que l'auteur ;*
- *Elle savait ce qu'elle faisait ;*
- *Elle provoque les autres avec ses photos suggestives ;*
- *Elle doit être «facile».*



**Concernant l'auteur :**

- *Il savait ce qu'il faisait ;*
- *C'est un futur agresseur sexuel ;*
- *Il a d'autres problèmes, donc ça va de soi.*

**Concernant les témoins :**

- *Il est pareil comme l'autre ;*
- *Il a profité des photos lui aussi.*

**Concernant les parents :**

- *Ils ont juste à ne pas acheter de cellulaire à leur enfant.*
- *Ils sont de mauvais parents et n'offrent pas assez de supervision.*

**Concernant le personnel scolaire :**

- *Il a juste à ne pas laisser les élèves utiliser le cellulaire en classe.*

Enfin, il faut adhérer à l'idée qu'un enfant, un ado ou une personne adulte victime d'une agression sexuelle n'est pas responsable du comportement de son agresseur.

#### 1.4.2 *La sextorsion : définition et caractéristiques*

La sextorsion consiste à forcer un individu à transmettre des images à caractère sexuel ou à se livrer à des actes sexuels à la caméra, pour ensuite le manipuler en le menaçant de diffuser les images ainsi obtenues s'il refuse de verser une somme d'argent ou d'envoyer d'autres photos ou vidéos de même nature [37]. Les services de vidéo en direct (Instagram, Snapchat, Facetime, Skype, WhatsApp, etc.) rendent les jeunes encore plus vulnérables à cette forme d'exploitation parce qu'ils peuvent enregistrer à leur insu et que les images peuvent ensuite servir de moyen de chantage, avec menace de les diffuser.

**Les fraudes sexuelles en contexte.** Les ados sont prédisposés à interagir socialement et à créer des liens avec les autres. Leurs interactions sont fortement influencées par leur besoin d'acceptation et d'appartenance et ils se dissocient de plus en plus de leurs parents pour construire leur identité sociale. À cet âge, l'opinion des pairs prend plus d'importance alors qu'ils tentent de trouver leur place dans le tableau social. Concernant la sexualité, la puberté stimule leur soif d'expérimenter, leur curiosité et leur désir sexuel. Ces caractéristiques propres aux ados augmentent leur vulnérabilité à l'exploitation sexuelle [37].

Sur Internet, des conversations qui, au début, semblent anodines peuvent facilement prendre une tournure sexuelle. Pour certains ados, ces conversations peuvent avoir un côté intrigant ou flatteur, si bien qu'ils les poursuivront en pensant qu'ils n'ont rien à craindre. Il arrive même parfois que le jeune croie sincèrement être en relation avec son interlocuteur virtuel. Une fois que la conversation se transporte sur un service de clavardage ou de vidéo en direct, l'ado pourra être appelé à transmettre des photos sans caractère sexuel de lui-même, puis éventuellement d'autres le représentant nu ou partiellement nu, voire des images sexuellement explicites. Ces images peuvent ensuite l'exposer au chantage ou à la sextorsion [37] et pourraient même l'entraîner vers une cyberagression sexuelle.

## 1.5 La loi du silence

Plusieurs raisons peuvent expliquer qu'un individu garde le silence face à des situations de sextorsion, de chantage ou de cyberagression sexuelle. Dans n'importe quelle situation en lien avec la sexualité, la personne est souvent portée à garder ses expériences intimes secrètes. Il en est ainsi pour le sexting. En raison de la nature très personnelle et intime de l'expérience, plusieurs jeunes préfèrent garder le silence devant des abus ou la pression des pairs ou des étrangers.

***Pourquoi les individus gardent-ils le silence lorsqu'ils vivent ces situations?*** [28]:

- Craignent l'auteur et les représailles ;
- Ont l'impression d'être seule à vivre une telle situation ;
- Se sentent coupables ;
- Ont honte de ce qui est arrivé ;
- Craignent les commentaires désobligeants ;
- Ont peur de ne pas être crus ;
- Ont l'impression d'être responsable de ce qui lui arrive ;
- Vivent des sentiments confus à l'égard de l'agresseur ;
- Craignent les démarches judiciaires ;
- Craignent de perturber la vie de leurs proches ;
- Ont peur des réactions ou des remarques de son entourage ;
- Doutent que quelqu'un soit en mesure de l'aider ;
- Ont peur que leurs parents leur retirent les technologies ou peur de perdre la confiance de leurs parents ;
- Ont peur du jugement ;
- Sont dans l'incapacité de se défendre (souvent ne sait pas d'où vient l'agression, auteur inconnu);
- Vivent un sentiment de trahison ;
- Vivent déjà des conflits à l'école ou à la maison ;
- Aiment encore leur partenaire ou ont conservé un lien d'amitié avec lui ou elle.

Enfin, selon nos échanges avec les jeunes, outre le jugement des autres, les victimes craignent surtout les répercussions sociales comme le rejet ou le harcèlement par les pairs, une réputation entachée, la suspension ou l'expulsion de l'école. Tout ceci pouvant aussi être accompagné d'une perte de confiance envers leurs pairs ou leur entourage.

## 1.6 La santé sexuelle

Les gestes et crimes sexuels commis sur Internet portent atteinte aux droits de la personne et affectent la santé sexuelle. « La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et sociétal relié à la sexualité. Elle ne saurait être réduite à l'absence de maladies, de dysfonctions ou d'infirmités. La santé sexuelle exige une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences plaisantes et sécuritaires, sans coercition, discrimination et violence » [38]. Reprenant cette définition, la santé sexuelle est un droit qui se doit d'être protégé. Étant donné que tout ce qu'on publie par Internet n'est jamais protégé à 100%, l'échange de sextos, même s'il est consensuel, demeure une conduite qui est à risque d'affecter l'intimité des personnes et d'entraîner plusieurs conséquences psychologiques, scolaires, sociales, familiales, judiciaires, etc.

En conclusion, tous les gestes sexuels initiés par les TIC ne sont pas de nature problématique ou déviante. Plusieurs jeunes échangent des sextos pour nombres de raisons (flirter, recevoir de l'attention, expérimenter, etc.). Toutefois, cette activité comporte un risque, puisque certains d'entre eux s'exposent à la pression des pairs, à la sextorsion et même à la cyberagression sexuelle. Devant ces problématiques, le personnel scolaire se dit démuni ou limité dans leurs ressources. Souvent, face à une désinformation, certains réagissent mal et vont même jusqu'à banaliser la situation lorsqu'un jeune vient se confier.

Les causes et les conséquences liées à la sextorsion et aux cyberagressions sexuelles gagnent à être connues dans le milieu scolaire, car le personnel éducatif est en première ligne et c'est souvent à eux que les jeunes dévoilent leur vécu. Face à certains effets pervers de l'échange de sextos (sextorsion et cyberagression sexuelle) il est encore possible de limiter leurs effets négatifs grâce à la sensibilisation et à l'éducation offertes à nos jeunes, à leurs parents et au personnel scolaire. La section qui suit portera davantage sur la « marche à suivre » devant la déclaration d'un cas de sexting, de sextorsion ou de cyberagression sexuelle.



# Chapitre 2

## Intervenir face aux situations de sexting, de sextorsion et de cyberagression sexuelle

Il apparaît fondamental de sensibiliser et d'éduquer les jeunes à l'utilisation de ces nouveaux médias (qui n'ont rien de nouveau pour eux). Les raisons les plus évidentes sont l'apprentissage et la promotion du respect de soi-même, de l'estime de soi et de comportements prosociaux. Aussi, pour bien comprendre et bien expliquer le sexting, la sextorsion et la cyberagression sexuelle, il est important, par la sensibilisation, de les aider à développer leur jugement critique face à l'hypersexualisation de l'espace public et les aider à comprendre à quel point elle peut influencer certaines de leurs décisions.

Le personnel éducatif doit donc se demander s'il est suffisamment outillé pour intervenir adéquatement devant un dévoilement de sexting, de sextorsion ou même de cyberagression sexuelle. Il doit aussi savoir comment intégrer ses interventions dans la politique de prévention et de lutte contre la violence à l'école avec une vision systémique de l'éducation.

Il arrive que des jeunes qui dévoilent des situations de sexting, de sextorsion ou même de cyberagression sexuelle ne reçoivent pas d'aide pour toute sorte de raisons (jeune pas pris au sérieux, il n'y a pas matière à accusation, les personnes concernées refusent d'en parler à leurs parents ou à des représentants de la loi, etc.). Les exemples ci-dessous illustrent certaines de ces situations :

### **Cas de sexting**

- Une adolescente échange des sextos avec son « chum », mais après avoir participé à un atelier de conscientisation elle comprend qu'elle ne devrait pas faire ça. Elle en parle avec une amie qui lui suggère d'en parler à une personne de l'école .
- Un élève a reçu des photos et il vient en parler un adulte de l'école.
- Des parents appellent à l'école pour aviser qu'ils ont trouvé des photos osées ou que leur enfant leur a confié avoir envoyé ou demandé des photos osées ou avoir été témoin de l'un de ces gestes.
- À 13 ans, une jeune échange des photos intimes avec plusieurs garçons sur un site de rencontre pour ados.
- Un jeune homme de 26 ans fréquente une classe d'adaptation scolaire en raison d'un trouble du développement. Il envoie des photos et vidéos osées à la demande de son copain plus âgé.

### **Cas de sextorsion**

- Un jeune de 16 ans reçoit plusieurs demandes de photos osées par des hommes plus âgés via des sites de rencontre pour adolescents gais.
- Un jeune de 11 ans est victime de pornographie juvénile via un jeu de console en ligne.
- Il a 17 ans et est victime de sextorsion, il ne veut pas en parler à ses parents.
- Un garçon de 9 ans a envoyé des photos osées de lui à la demande d'un pédophile provenant des États-Unis.

### **Cas de cyberagression sexuelle**

- Une adolescente a été rencontrée par les policiers, mais elle ne veut pas d'aide de l'école et ne veut pas que ses parents le sachent (+ de 14 ans).
- Une jeune fille découvre qu'elle est victime lors d'une présentation de *MARGUERITE-XXX* et veut en parler sur le coup des émotions.
- Une adolescente est victime d'agression sexuelle et de cyberagression sexuelle par un élève de son école.
- Une jeune élève de 13 ans, autiste, est victime de pornographie juvénile.
- Elles sont sept victimes du même auteur de la même école. Plusieurs d'entre elles n'ont pas reçu d'aide, car elles ont plus de 14 ans et elles n'en veulent pas.

## **2.1 La notion de consentement en contexte d'activité sexuelle**

La notion de consentement et l'âge de consentement sont essentiels lorsqu'il est question de sexualité même si elle se vit en ligne. Pour définir simplement la notion de consentement, disons qu'il s'agit d'un accord donné volontairement par chacune des parties avant de s'engager dans une activité sexuelle. Toute activité sexuelle via les technologies de l'information et de la communication qui se produit sans ce consentement constitue une cyberagression à caractère sexuel [36].

L'âge de consentement, au Canada, pour une activité sexuelle est fixé à **16 ans**. Plus précisément [39] :

- Avant 12 ans : Aucun consentement n'est considéré comme étant acceptable;
- À 12-13 ans : Le consentement peut être considéré **si** le partenaire le plus âgé est de moins de 2 ans l'aîné;
- À 14-15 ans : Le consentement peut être considéré **si** le partenaire le plus âgé est de moins 5 ans l'aîné;
- À partir de 16 ans : l'âge de consentement est reconnu, peu importe l'âge des partenaires

Par contre, s'il y a un rapport d'autorité, de confiance ou de dépendance, le consentement du jeune n'est pas valable, peu importe son âge. Par exemple, s'il s'agit d'un coach, d'un copain violent, d'un parent, d'un ami de la famille, d'un vendeur de drogue, etc. Dans tous ces cas, on quitte le terrain du consentement libre et éclairé en contexte d'activité sexuelle.

## 2.2 Dépister un jeune potentiellement victime de violence à caractère sexuel

La victimisation liée au sexting peut engendrer des conséquences chez la personne qui la subit. Certains indices peuvent permettre de reconnaître les victimes de sexting, de sextorsion ou de cyberagression sexuelle [40,41] :

- Refuser d'aller à l'école ou de participer aux activités parascolaires ;
- Manquer d'estime de soi et faire des commentaires négatifs sur sa personne ;
- Somatiser, souffrir de maux de tête et/ou d'indigestion ;
- Avoir moins d'intérêt pour l'école et voir ses résultats scolaires chuter ;
- Perdre ses biens, avoir besoin d'argent ;
- Se faire insulter, injurier ;
- Avoir des bleus sur le corps, des vêtements déchirés, des biens brisés ;
- Avoir du mal à dormir, faire des cauchemars, mouiller son lit ;
- Avoir des parents surprotecteurs ou négligents ;
- Être victime d'intimidation de la part de ses frères et sœurs ;
- Avoir peu ou pas d'amis à l'école ou dans le voisinage ;
- S'automutiler
- Modifier subitement ses habitudes sur le Net (passer plus de temps sur le Net ou éviter d'y aller)

Un jeune qui vit une situation de cyberagression sexuelle peut aussi ne présenter aucun de ces symptômes. C'est pourquoi il est important de demeurer attentif aux changements de comportements de certains jeunes qui peuvent s'avérer plus subtils et échapper au regard des adultes.

Suite à des agissements en ligne pour lesquels les jeunes peuvent éprouver du regret ou de la honte, il faut user de délicatesse et de compréhension. À ce propos, ceux qui dévoilent des agissements en lien avec le sexting ont besoin principalement [42] :

- d'être entendus et crus ;
- d'être sécurisés par l'adulte (et savoir que ce dernier portera des actions envers l'auteur pour que les menaces cessent) ;
- d'être encouragés et valorisés ;
- d'être inclus dans un groupe d'amis ;
- de développer de meilleures habiletés de communication et de stratégies de résolution de problèmes personnels (d'affirmation de soi) ;
- de pouvoir compter sur une personne de confiance à qui parler ;
- d'être sécurisés et soutenus (par l'école et les pairs).

### 2.3 Suis-je en mesure de recevoir cette confiance ?

D'entrée de jeu, précisons que pour aider un jeune, l'adulte doit faire preuve de savoir-faire et de savoir-être et posséder des qualités essentielles d'**empathie** et de **respect** pour savoir bien gérer un dévoilement. Il s'agit des clés qui contribueront à l'établissement du lien de confiance nécessaire à l'ouverture, à la confiance. Il est important d'utiliser des connaissances et des techniques d'intervention qui demeurent à l'intérieur des compétences professionnelles de chacun. L'adulte qui intervient doit démontrer des **habiletés de communication** comme l'écoute active, le reflet, la reformulation, la vérification, la clarification, le résumé et la rétroaction. De plus, en ce qui a trait au dévoilement, les meilleures pratiques suggèrent l'utilisation du questionnement non suggestif (questions ouvertes). Ce type de questionnement implique qu'on ne suggère pas que certaines choses en lien avec la sexualité sur Internet puissent par exemple arriver.

### 2.4 Intervenir dans des situations de sexting, de sextorsion ou de cyberagression sexuelle

Plusieurs stratégies peuvent être employées pour des jeunes impliqués dans des situations de sexting, de sextorsion ou de cyberagression sexuelle. Dans le présent guide, nous retiendrons différents types d'interventions pratiquées notamment en santé sexuelle ou en contexte d'agression en ligne. Ces interventions sont celles que nous recommandons au personnel de l'école.

#### 2.4.1 *Différentes actions pour prévenir et réagir face aux situations de sexting, de sextorsion ou de cyberagression sexuelle*

Chacun a un rôle à jouer et des actions à poser pour prévenir et gérer adéquatement ce type de situations. Outre les mesures de soutien à offrir au jeune, nous recommandons d'adopter ces différentes actions :

#### **Le personnel scolaire peut agir en prévention en:**

- Mettant en place des règles claires à propos des comportements sur Internet dans chaque établissement scolaire (faire passer un message clair) ;
- Suscitant la participation et l'implication des parents ;
- Créant des lieux de parole pour échanger au sein des établissements scolaires ;
- Mettre en place des activités sur les habiletés sociales et l'égalité entre les élèves dans l'établissement scolaire ;
- Intégrant la cyberviolence (intimidation et cyberintimidation, sexting, sextorsion et cyberagression sexuelle) au sein des actions du comité de lutte contre la violence ;
- Formant le personnel scolaire à l'utilisation du Guide ETQ ;
- Élaborant une politique-école claire indiquant que les victimes et les témoins seront entendus ;
- Mettant en place un dispositif permettant aux élèves de déclarer les sévices qu'ils subissent ou qu'ils observent ;

- Multipliant les activités de sensibilisation à l'hypersexualisation, au sexting, à la sextorsion et à la cyberagression sexuelle :
  - ➔ Écouter des documentaires en lien avec ces sujets (ex. vidéo *24 heures textos*<sup>2</sup>);
  - ➔ Développer des projets de classe (ex. cours de prévention sur les TIC, travaux d'équipe sur le sujet);
  - ➔ Inviter des organismes externes et les parents dans les projets liés à ces thématiques.
  - ➔ Mobiliser les témoins en entraînant les jeunes à réagir de manière soutenante envers leurs pairs en les plaçant devant des situations possibles de cyberviolence où ils auraient à intervenir. Le fait d'avoir déjà vécu une situation, même irréaliste, peut les aider à mieux réagir lorsqu'ils seront face à une situation réelle de cyberviolence [43].

***Le personnel scolaire peut gérer adéquatement ces situations lorsqu'elles se présentent en :***

- Contactant la police ou la DPJ (en plus des démarches prises ou non par l'école) ;
- Conservant une copie des messages textes, photos ou vidéos au cas où une enquête serait ouverte ;
- S'assurant que le jeune ne sera pas à nouveau laissé à lui-même (ex. lui proposer une activité afin de créer un lien de confiance ou un sentiment d'appartenance avec l'école).

***Les jeunes doivent être éduqués sur certains aspects***

C'est le rôle des parents et du personnel scolaire de voir à ce que les victimes soient soutenues, mais ces derniers ont aussi un rôle d'éducation et de prévention auprès de tous les jeunes. Ils doivent informer les enfants et les ados afin que ces derniers [44]:

- comprennent que l'utilisation du monde virtuel se fait selon un code d'éthique (netiquette) ;
- évitent de donner des renseignements personnels (ex. : adresse courriel) à des gens que l'on ne connaît pas ou de révéler ses mots de passe à ses amis ;
- quittent l'environnement où a lieu l'intimidation et prévenir un adulte de confiance de la situation vécue ;
- bloquent les messages de la personne qui harcèle ;
- enregistrent les messages de harcèlement et les fournissent aux fournisseurs de service Internet ou de téléphonie cellulaire ;
- interviennent lorsqu'ils sont témoins d'intimidation sous toutes ses formes ;
- alertent la police si l'intimidation comporte des menaces physiques.

---

<sup>2</sup> Cette vidéo intitulée *24 heures textos* est une production de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes / Hébert, M. (2014).



**Des recommandations spécifiques aux parents.** Dans ce déploiement d'actions, il nous apparaît fondamental de tenir compte également des parents, puisque ceux-ci occupent une place importante dans la vie de leurs enfants. Les parents jouent un rôle primordial dans l'éducation sexuelle de ces derniers, car ils peuvent influencer l'adoption de comportements sexuels positifs et sécuritaires. Alors que certains parents expriment le désir de discuter de sexualité avec leurs adolescents, d'autres ne souhaitent pas s'aventurer sur ce terrain inconnu. Plusieurs parents, pour différentes raisons, se disent incapables de parler de sexualité avec leur adolescent.

Mise à part l'éducation à la sexualité, celle touchant l'utilisation des outils de communication électroniques est aussi importante.

**Quelques pistes peuvent aider les parents à encadrer et à guider leur jeune à travers le Net :**

- Encadrer et structurer leur utilisation d'Internet (ex. établir des règles claires) ;
- Observer leurs comportements sur Internet (ex. les sites fréquentés) ;
- Les inciter à se confier si quelqu'un dit ou fait quelque chose en ligne qui les effraie;
- Alerter la police si l'intimidation (ou autres types de violences sur Internet) comporte des menaces à l'intégrité [44];
- Aborder l'éducation à la sexualité dès leur jeune âge, avoir des discussions sur la sexualité et sur les agressions sexuelles, en prenant soin d'ajouter les cyberagressions sexuelles aux différentes formes d'agression possibles.

**Ces actions peuvent aider les parents à accompagner leur jeune s'il dévoile avoir été victime de sexting, de sextorsion ou de cyberagression sexuelle [28]:**

- Être à l'écoute de ses propres émotions et ne pas se laisser envahir par la colère
- Écouter ce que votre jeune a à dire, sans porter de jugement ;
- Le laisser s'exprimer dans ses mots, à sa façon, à son rythme ;
- Croire ce qu'il vous dit ;
- Comprendre que c'est son vécu et sa perception ;
- Se centrer sur ce qu'il dit et vit ;
- Recevoir ce qu'il dit sans minimiser ni amplifier les faits, les émotions, les conséquences ;
- Valoriser les « bons coups » du jeune ;
- Souligner ses forces, son courage d'en parler ;
- Se montrer disponible, que ce soit pour en parler ou pour l'accompagner. Si vous vous sentez incapable de l'aider, il est important de le lui dire et de l'aider à trouver une autre personne de confiance qui sera en mesure de le faire ;

- Dire au jeune que ce n'est pas de sa faute s'il a subi une cyberagression sexuelle (l'auteur est entièrement responsable de ses actes) ;
- L'aider à reprendre du pouvoir sur sa vie, tout en étant présent ;
- Lui donner de l'espace pour respirer, pour reprendre son niveau de fonctionnement habituel ;
- L'aider à exprimer ce qu'il ressent en normalisant ses réactions, émotions et sentiments (colère, rancœur, culpabilité, baisse de l'estime de soi).

### ***Ces réactions des adultes peuvent par contre nuire au jeune :***

- Banaliser, minimiser ou au contraire dramatiser ;
- Poser des questions directes à la jeune victime (au lieu de la laisser parler à son rythme) ;
- Essayer de lui soutirer des détails ;
- Parler sans arrêt ;
- Se montrer sceptique, remettre en question ce qu'il vous dit ;
- Souligner ses faiblesses, ce qu'il aurait pu dire et faire ;
- Ne pas vouloir vous mêler de sa situation sous prétexte que cela ne vous concerne pas, que ce n'est pas votre problème ;
- Ignorer sa demande d'aide ;
- Le blâmer ;
- Le surprotéger en l'empêchant de sortir, de voir des amis ou de dormir à l'extérieur de son domicile ;
- L'empêcher d'exprimer les émotions négatives qu'il vit sous prétexte qu'il ne faut pas vivre dans le passé ou que ce n'est pas bon pour elle.

**Concernant les témoins.** Pepler [45] a rapporté que des scènes d'agression (intimidation) s'arrêtent en 10 secondes lorsqu'un pair compétent intervient pour secourir une jeune victime. Quand le témoin se sent en confiance, son intervention peut s'avérer très positive. Toutefois, ce ne sont pas tous les jeunes qui sont en mesure d'intervenir sans que leur sécurité ne soit menacée [46]. C'est pourquoi l'adulte doit toujours être disponible pour soutenir les témoins qui désirent signaler des événements qui portent atteinte à l'intégrité d'un de leurs pairs. Ainsi, grâce à la disponibilité et à l'accès à une ou des personnes de confiance qui pourra l'écouter, le témoin saura raconter l'événement et exprimer ses émotions. Il s'agit d'actions clés qui permettent de briser le cycle de harcèlement ou d'intimidation [47].

#### 2.4.2 *Le savoir-être et le savoir-faire*

Même si l'événement n'a pas lieu physiquement à l'école, le fait que ceux qui y ont participé s'y retrouvent suffit pour entraîner des conséquences sur le climat scolaire et les relations en classe. La personne intéressée à accompagner un jeune impliqué dans les cas de « crimes sexuels » commis sur Internet doit s'interroger sur ses propres valeurs et identifier les préjugés qu'elle pourrait avoir, car ils teinteront la réponse à la demande d'aide.

Pour bonifier ses savoir-être et savoir-faire, il faut être capable d'effectuer un retour réflexif sur sa pratique. En tant qu'adulte aidant, *suis-je en mesure de recevoir cette confiance ? Suis-je en mesure de bien comprendre l'influence de l'hypersexualisation de la société sur nos jeunes ? De comprendre le manque d'information ou le peu d'information dont disposent les parents pour bien encadrer l'utilisation des technologies par leur enfant ? De ne pas juger un élève qui a envoyé une photo osée ou demandé une photo osée, comme je ne jugerais pas une victime d'agression sexuelle ? De comprendre la pression et les raisons qui poussent les jeunes à commettre l'acte ou comprendre les témoins qui préfèrent ne pas divulguer l'information par peur des représailles des pairs ou autres membres de leur entourage ? Enfin, suis-je en mesure de ne pas laisser paraître ma déception ou mon incompréhension des gestes qui ont été posés ?*

La personne qui effectuera la rencontre avec un jeune impliqué dans ce type de situation doit être en mesure de comprendre et de ne pas juger les comportements commis. Si elle ne se sent pas apte à recevoir ce type de confiance, il est important qu'elle l'identifie honnêtement et qu'elle réfère le jeune à une autre personne en mesure d'intervenir. Pour établir un lien de confiance, le regard doit être bienveillant et sans jugement. Les préjugés envers ceux et celles qui acceptent d'envoyer des photos, envers les auteurs qui en demandent ou envers les pairs qui les partagent ou ne dénoncent pas sont bien réels. Ainsi, si un élève vous approche pour vous parler d'un sujet aussi personnel, c'est qu'il a confiance en vous. Cela ne veut cependant pas dire que vous êtes en mesure de le recevoir ou de bien y répondre, d'où l'importance de se poser les bonnes questions.

#### 2.4.3 *Quelques techniques de relation d'aide à connaître pour mener à bien une rencontre avec un jeune [48].*

Au chapitre du savoir-faire et du savoir-être, ces quelques techniques pourraient vous servir à bien cerner la situation du jeune afin de pouvoir mieux le soutenir dans ce qu'il vit.

##### ***D'abord développer son savoir-être en pratiquant:***

***Le respect :*** « Sentiment qui porte à valoriser le client, à le reconnaître comme une personne ayant de la valeur et de la dignité et à le considérer comme une personne acceptable, telle qu'elle est. »

***L'empathie :*** « Capacité d'une personne à rentrer dans le monde subjectif de l'autre; de saisir ce que l'autre éprouve et ressent; de manifester à l'autre l'importance de ce qu'il est et fait. L'empathie est une manière personnelle d'être et non seulement une attitude que l'on adopte dans l'exercice d'un rôle professionnel. »

### ***Ensuite, développer son savoir-faire en utilisant :***

**L'écoute active :** « Technique où la personne aidante doit être mentalement et physiquement prête à écouter et à interagir avec le client, être en mesure de recevoir de l'information sans la déformer, démontrer son intérêt à ce que l'autre vit ou ressent dans une situation particulière et l'accompagner pour l'aider à s'exprimer. »

**Le reflet :** « Technique qui consiste à clarifier, mettre à jour, traduire en paroles les sentiments et attitudes sous-jacentes à la communication du client, pour encourager une plus grande expression et une meilleure compréhension de ses sentiments. La personne aidante reprend l'idée principale contenue dans les paroles du client en la soulignant et en la précisant, ce qui aide le client à clarifier sa pensée et lui démontre que l'intervenant ou l'intervenante comprend son message. »

**La reformulation :** « Technique utilisée pour tenter de comprendre l'essentiel de ce que le client exprime en redisant en d'autres termes le contenu du message du client, de façon à verbaliser son désir de bien comprendre. »

**La vérification :** « Technique utilisée afin d'assurer une compréhension juste des messages envoyés tant par le client que par l'intervenant ou l'intervenante. »

**La clarification :** « Technique qui consiste à amener le client à préciser ce qu'il vient de dire ou ce qui se déroule dans le processus (dans le temps et/ou dans les séquences de comportements) et qui n'est pas clair pour l'intervenant. »

**Le résumé :** « Technique qui apporte une nouvelle compréhension au client en reliant ensemble les sentiments, les comportements et la situation présentée, ce que le client n'avait pas vu comme interdépendant. C'est aussi la reformulation et le reflet du contenu de l'ensemble du message du client (émotif ou non) ou de l'entrevue. »

**Le feed-back :** « Technique qui consiste à comparer nos perceptions avec celles du client. C'est la confirmation du message reçu. Le récepteur (la personne aidante) vérifie s'il a bien compris l'impact de son message sur le récepteur (le jeune). »

**L'universalisation :** « Technique qui consiste à lier l'expérience du client à celle des autres, à lui permettre d'appivoiser des émotions difficiles en lui montrant que de telles émotions sont communes à tout être humain dans des circonstances semblables. »

La connaissance de ces quelques techniques vous prépare ainsi à bien mener vos rencontres d'aide avec les jeunes, qu'ils soient victimes ou auteurs d'agressions en ligne.

#### ***2.4.4 La rencontre d'accompagnement auprès d'une jeune victime***

Un jeune peut vouloir faire son dévoilement en privé. Ainsi, après de tels aveux, il est préférable de planifier une rencontre d'accompagnement avec un professionnel qualifié (en psychoéducation, sexologie, psychologie, service social, etc.). La rencontre d'accompagnement vise à soutenir la jeune victime par des rencontres qui peuvent être régulières ou ponctuelles, et qui lui permettront de s'exprimer sur son vécu. Dans un tel cadre, la personne qui intervient doit écouter d'abord et peut ensuite offrir des conseils ou suggérer des actions. Par exemple, dans le cas de sexting, elle pourrait demander si la jeune victime reçoit du soutien de son entourage pour l'aider à passer à travers cette épreuve, si

elle bénéficie déjà d'un suivi avec autre aidant. Elle doit aider le jeune à se déculpabiliser, le cas échéant, à reconnaître qu'elle est victime, et l'encourager à chercher de l'aide auprès d'un professionnel de l'école. Pour effectuer une rencontre de soutien avec un élève, tout adulte a avantage à connaître les différents pièges inhérents aux applications offertes en ligne<sup>3</sup> que fréquentent les jeunes, les besoins humains comblés par celles-ci et les conséquences négatives possibles à court, moyen et long termes.

Comme mentionné dans les objectifs du *Guide ETQ*, cette rencontre doit viser l'évaluation de la situation et l'orientation de l'élève vers une ressource d'aide. Un dévoilement de gestes commis ou subi sur Internet peut amener un deuxième dévoilement concernant des problématiques aussi délicates en lien avec la santé sexuelle telles que : des difficultés de nature sexuelle, de la violence, de l'agressivité, de la soumission, de la manipulation, d'autres abus sexuels, des difficultés d'identité sexuelle et/ou d'orientation sexuelle, de la prostitution, des tendances suicidaires, etc. Il est donc important de dresser au préalable une liste de ressources disponibles dans votre milieu pour bien diriger les élèves si des besoins autres ou complémentaires que ceux que vous aviez en tête au départ surgissent (voir Annexe 1).

Si la jeune personne vient se confier à vous et que vous jugez que ce qu'elle vit compromet sa sécurité ou son développement, vous avez le devoir de signaler le cas à la DPJ. (*Se référer à l'entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique [1]*).

**Déroulement d'une rencontre d'accompagnement auprès d'une jeune victime.** Avant de débiter la rencontre, notez la date, l'heure, l'endroit où vous vous trouvez et le contexte entourant l'événement. Par exemple, si la confiance a lieu suite à un atelier de prévention ou de conduite saine et sécuritaire sur le Web, il faut le noter.

Au début de la rencontre avec une jeune victime, il faut prendre le temps de se présenter et d'indiquer que l'objectif de celle-ci est d'écouter, de valider ce qu'elle ressent de tenter de lui redonner du pouvoir sur sa situation. Vous pouvez suggérer des actions pour diminuer la souffrance ressentie, pour l'aider à comprendre ce qui est arrivé. Il s'agit de manifester de l'intérêt pour la personne, de démontrer que vous vous souciez de son bien-être, de le verbaliser. Si, à cette étape, l'élève garde le silence, il faut garder à l'esprit que cela fait partie de sa démarche et réflexion, qu'il est tout à fait normal de le voir réagir ainsi. Il faut savoir faire preuve de patience, prendre le temps nécessaire pour en arriver à l'ouverture recherchée.

Il est conseillé de ne pas débiter la conversation en parlant des gestes commis, mais de parler d'abord de l'élève, qui il est, ce qu'il aime, ses matières préférées, etc. Vous pouvez aussi lui demander s'il y a un adulte en qui il a confiance à l'école. Bref, il faut prendre le temps d'établir une « alliance de travail ».

---

<sup>3</sup> Certains élèves sont toujours prêts à collaborer et à nommer les applications et leurs fonctions. Donc, il est important d'impliquer des élèves dans le comité de soutien formé par l'école.

Vous pouvez alors poursuivre en lui parlant de l'hypersexualisation, du fait que la banalisation de certains comportements crée malheureusement plusieurs victimes. Surtout, il faut que cette personne réalise qu'elle **n'est pas coupable** et que même si elle a accepté d'envoyer une photo ou une vidéo, plusieurs raisons peuvent expliquer son geste. C'est habituellement à ce moment que la victime commence à se confier.

### ***Des récits contradictoires ?***

S'il y a une plainte croisée, c'est-à-dire que la victime et l'auteur ont une version de l'histoire qui diffère, il est important de recueillir des informations à propos de l'historique et du contexte. La prise de notes est aussi importante, puisqu'il est possible que celles concernant l'auteur fassent l'objet d'une analyse policière. Il ne faut surtout pas faire de menaces ou de promesses lors des confidences, puisque cela enlèverait de la crédibilité aux dires de l'auteur et de la victime.

Vous pouvez, à votre manière, recueillir les détails utiles, par exemple les détails de la situation tels que décrits par l'élève. Il est toutefois déconseillé d'utiliser des questions fermées lorsqu'on discute de telles situations avec un jeune. Il est préférable d'effectuer un *questionnement non suggestif*<sup>4</sup> pour comprendre la situation du jeune. À cette étape, il peut se remémorer les faits et décider d'aller plus loin dans ses confidences ou pas.

Vous pouvez dès lors énumérer une liste de conséquences liées à l'échange de sextos, ce qui amènera la victime à faire des rapprochements avec ce qu'elle a vécu suite à l'envoi de la photo et les conséquences qui en ont découlé. Si possible, tentez de découvrir si la photo a été distribuée ou non et à qui pourrait être aidant pour évaluer l'ampleur de la situation.

Savoir ce qu'elle fait pour gérer ses émotions en lien avec l'événement, que ce soit de la peine, de la culpabilité, de la honte, du ressentiment ou de la colère. Il faut dire que l'automutilation a souvent été nommée chez les victimes de cyberagression en ligne. Vérifier si le jeune a déjà reçu un diagnostic, s'il prend des médicaments et lui expliquer l'importance de respecter les recommandations qui accompagne la prise de sa médication. Après avoir vérifié s'il rencontre déjà un professionnel à l'école ou à l'extérieur de l'école, vous aurez alors un portrait assez précis de la situation.

En poursuivant l'entrevue, vous pouvez lui demander la permission de parler de cette situation en sa présence, à l'éducateur de l'école, en toute confidentialité (les parents ne seront informés que plus tard, si le jeune est d'accord). Vérifiez s'il en a parlé avec ses parents, s'il en a l'intention et suggérez-lui de l'accompagner pour le faire. D'autres ressources (ex. : CALACS ou AidezmoiSVP.ca) peuvent aussi lui être proposées.

Il faut s'assurer que la jeune victime accepte que vous en parliez à une personne de l'école afin d'assurer un suivi. Enfin, il peut être opportun de dresser avec elle une liste des avantages et de désavantages à garder le silence ou à le dire à ses parents, par exemple. L'aider dans sa prise de décision lui redonnera du pouvoir sur l'événement.

---

4 Le questionnement non suggestif est une question ouverte qui ne comporte aucune suggestion de réponse.

Les suggestions précédentes illustrent bien à quoi peut ressembler une première rencontre avec un élève en milieu scolaire. Évidemment, il faudra ajuster les interventions selon l'état émotionnel de la victime et la situation (a-t-elle été référée après dénonciation ou n'est-ce pas encore fait? etc.). Enfin, gardez à l'esprit qu'il ne faut jamais promettre à un jeune que vous allez garder le secret, même si cela est une condition à son dévoilement ou que vous craigniez que votre lien de confiance ne se brise.

### Exemple de situation vécue

Afin d'illustrer le contenu d'une rencontre avec une victime d'agression en ligne, un exemple anonymisé est ici présenté, tiré de notre expérience terrain.

*Un jour, lors de la présentation d'un atelier dans une école secondaire, Jade vient me voir et me dit tout bas : « Madame Cathy, j'aimerais vous parler. » Je lui demande de me suivre au bureau auquel j'ai accès. Je lui suggère de s'asseoir confortablement pour qu'elle se sente à l'aise et je m'installe en face d'elle avec un beau sourire. Je lui dis : « Alors Jade, explique-moi ce qui te tracasse ». Jade me dit : « Un vieux cochon m'a envoyé une photo de son « batte », veux-tu voir ça? » et elle sort son téléphone.*

**Écoute active**  
But : permettre à Jade d'exprimer ses sentiments et émotions qu'elle n'a pas encore exprimés.

*Je lui explique immédiatement que c'est un pénis et que je n'ai pas besoin de voir la photo pour comprendre sa situation. Un petit malaise s'installe en moi, car je ne sais pas où cette rencontre peut mener, mais mon expérience en intervention prend le dessus et je me concentre à nouveau sur ce qu'elle me dit. Toutefois, je lui précise qu'il se peut que je doive en parler à un professionnel de l'école après notre conversation.*

**Respect, intérêt et capacité à susciter la confiance**

But : réduire sa méfiance et diminuer le stress associé à ses confidences.

*Suis-je en mesure de recevoir cette confiance ?*

**Recadrage**

But : changer son attitude dans une direction plus positive.

*Elle me répond que ça ne la dérange pas, mais qu'elle préfère choisir la personne. Je trouve sa réponse convenable et lui demande de poursuivre, mais en faisant attention à son langage. Je rétablis le contact visuel pour qu'elle comprenne bien que je ne la juge pas et qu'elle se sente à l'aise de poursuivre.*

**L'empathie**  
But : l'aider à s'ouvrir et à communiquer.

*Jade m'explique qu'elle a répondu au monsieur de ne plus lui écrire et qu'elle l'a bloqué sur son Messenger. Je lui explique qu'il est recommandé de prendre une capture d'écran de la conversation, ce qui peut servir de preuve (ce qu'elle fait sur-le-champ) et de bloquer la personne.*

*Je la félicite de ses initiatives et surtout le fait qu'elle soit venue m'en parler. Je décris ses gestes en les nommant afin de rehausser son estime et ainsi créer une ouverture pour qu'elle accepte d'en parler au policier de l'école ou à un autre professionnel de l'école.*

*Elle pousse un gros soupir et elle se détend. Ces réactions m'indiquent que mes interventions ont aidé à diminuer sa honte, donc sa peur d'être jugée. Toutefois, je lui rappelle gentiment tout en spécifiant que ce n'est pas un reproche, de ne plus répondre directement aux messages qui peuvent la mettre mal à l'aise.*

*Probablement que mes derniers commentaires ont suscité une plus grande confiance, car spontanément, elle me confie une situation beaucoup plus grave : « Madame Cathy, un gars de l'école me pogne les fesses et il passe sa main entre mes cuisses, je lui dis d'arrêter, mais il dit que c'est une farce ». Je lui réponds : « Non Jade, ce n'est pas drôle du tout ce qu'il te fait et malgré le fait que tu lui demandes d'arrêter, il continue ». Je lui démontre que je comprends ce qu'elle ressent, son impuissance face aux gestes déplacés du garçon. Je lui reflète qu'elle vit des situations très difficiles et qu'elle a bien fait de venir m'en parler.*

**Soutien et clarification**

But : aider à la motivation de Jade, en la renforçant positivement dans ses choix et ses actions).

### Le reflet

But : démontrer à Jade que je comprends ses émotions.

*Je lui demande si elle se sent assez à l'aise pour m'identifier ce garçon. Elle répond que oui, mais en spécifiant qu'elle ne veut pas dire ça à la police. Je lui explique que je ferai de mon mieux pour respecter sa demande, mais que la loi m'oblige à en parler à au moins un professionnel de l'école, ce qu'elle accepte. Comme je lui demande d'exprimer comment elle se sent lorsqu'il lui fait ça, elle me coupe la parole et dit qu'elle veut me confier autre chose avec ce même garçon. Je laisse ma question de côté afin qu'elle puisse ventiler et je lui demande de poursuivre.*

*Elle me confie l'avoir déjà invité chez elle, que son intention était purement amicale, mais qu'il a essayé de la caresser et qu'elle l'a repoussé. J'ai reformulé en disant : « Toi, Jade, tu as invité ce garçon sans arrière-pensée, mais ce garçon a pensé que tu l'invitais pour autre chose c'est ça? »*

### La reformulation

But : comprendre l'essentiel de la troisième confidence de Jade.

*Elle a baissé les yeux en me disant que oui. Et c'est là que j'ai dit : « Jade, regarde-moi...même si tu l'avais invité pour faire des choses, même si tu l'avais embrassé, tu aurais eu le droit de dire non, tu as toujours le droit de refuser, tu comprends ça? » Elle répond que oui. « Est-ce que tu lui as dit non lorsqu'il s'est approché? » Jade me dit qu'elle a dit non, mais qu'il a continué et que c'est là qu'elle l'a repoussé. Elle m'explique qu'il est parti en colère.*

*Et là, j'explique à Jade qu'elle a été victime d'agression à caractère sexuel. Les attouchements du jeune homme à l'école et à la maison ainsi que la photo obscène du monsieur portaient atteinte à son intégrité. Je lui explique ça avec grand respect (le respect est un sentiment utilisé afin de valoriser Jade).*

*Mon intervention a été brève et elle visait à stabiliser l'état de la personne. J'ai exploré la situation et j'ai estimé les conséquences possibles. Jade pourrait avoir besoin d'un suivi clinique, car son inquiétude, sa culpabilité, la faible estime d'elle-même peuvent être des sentiments vécus par des victimes d'agressions à caractère sexuel en milieu scolaire.*

#### 2.4.5 La rencontre d'accompagnement auprès d'un auteur d'agression en ligne

La personne qui recevra la confiance directement de l'auteur ne doit pas sanctionner l'élève automatiquement ou encore minimiser le geste. Elle doit plutôt aviser la direction de son école qui prendra la décision appropriée sur la conséquence à appliquer, selon l'intention du geste commis. *Était-ce dans le cadre d'une relation amoureuse? Une demande effectuée via un site de rencontre pour ados? Un geste impulsif ou de vengeance? Quels besoins essayait-il de combler par ses gestes et qu'est-ce qui l'a poussé à agir comme il l'a fait? Est-ce qu'il s'agit d'un désir d'en connaître plus sur la sexualité et qu'il a fait ce choix ne sachant pas comment y remédier? Comment l'élève se comporte-t-il dans ses relations interpersonnelles? Il peut y avoir plusieurs raisons qui motivent ce type de geste. Cela ne signifie donc pas automatiquement que l'auteur est un agresseur avec une intention malveillante.*

Les interventions les plus efficaces pour recadrer les auteurs d'actes sexuels inappropriés sont l'amélioration des habiletés sociales, l'augmentation des connaissances en regard de la sexualité et l'accroissement du soutien social des parents [49].



D'un point de vue préventif, plusieurs programmes pourraient entraîner des changements positifs chez ces jeunes. Les contenus de certains programmes sont recommandés dans ce guide, soit :

- Les programmes de développement des compétences émotionnelles et sociales visant à aider les enfants et les ados à gérer leur colère, à résoudre les conflits et à acquérir les compétences nécessaires pour résoudre positivement les problèmes (ex. *Vers le Pacifique*) ;
- Les programmes de prévention du harcèlement dans les écoles (ex. programme *KiVa*);
- Les programmes préscolaires qui inculquent aux enfants des compétences sociales dès le plus jeune âge (ex. *Vers le Pacifique*, *Second Step* et *Fluppy*).

Les approches suivantes peuvent aussi aider les jeunes à adopter des comportements sociaux plus appropriés :

- La documentation qui apporte un soutien aux parents et leur propose des pratiques parentales positives (ex. *L'intimidation à l'adolescence : un guide pour soutenir les actions des parents* [50]);
- Les approches thérapeutiques pour les jeunes présentant un risque élevé d'être impliqués dans la violence (ex. approche multimodale ou transversale);
- Les mesures visant à réduire l'accès à l'alcool (ex. promouvoir les activités sportives, les activités parascolaires – leur faire vivre des activités ludiques qui n'impliquent pas l'alcool).



# Conclusion

Que le jeune soit victime, auteur ou témoin de sexting, de sextorsion ou de cyberagression sexuelle, l'information est la clé pour savoir comment gérer ces situations. Comme en toute chose, les connaissances aident à obtenir une vision d'ensemble de la situation pour choisir le geste le plus approprié et adopter la bonne stratégie en fonction de la problématique à résoudre. Voilà pourquoi il est important de disposer de la *bonne* information à un moment où les opinions sont diverses et parfois controversées concernant les comportements sexuels sur le Net. Les besoins en information dans les milieux scolaires sont criants et le guide *En Tant Que* souhaite combler cet important déficit.

Pour ce faire, nous avons présenté les faits, réuni les savoirs scientifiques, théoriques et pratiques les plus pertinents pour fournir de bons outils au personnel éducatif qui œuvre auprès des jeunes. Il s'agit d'un sommaire de la littérature et des bonnes pratiques liées à l'hypersexualisation, à la pornographie juvénile et au sexting, présenté de façon claire, concise et concrète dans le but de guider les actions des adultes qui doivent intervenir.

Les valeurs et principes derrière chacune des actions proposées sont, chaque fois, **l'égalité, le respect et l'ouverture**, ces valeurs qui créent le contexte et la confiance nécessaires au témoignage et à la collaboration. Nous soulignons aussi l'importance de considérer avec sérieux les cas qui nous sont soumis, car si un jeune prend la peine d'en parler c'est qu'il vit une certaine détresse face à la situation. La capacité d'analyse et l'écoute de l'intervenant ou de l'intervenante sont, en tout temps, les qualités essentielles permettant d'agir avec sensibilité, justesse et efficacité devant un jeune qu'il soit victime, témoin ou auteur.

Enfin, il ne faut pas se laisser impressionner par l'ampleur que semble avoir le phénomène du Web et des technologies de l'information et des communications. Il faut poser un diagnostic plus réaliste et serein en demeurant conscients des immenses bienfaits des technologies et croire que dans la grande majorité des cas, les comportements des ados en ligne ne sont pas problématiques ou déviants. Ces jeunes sont en apprentissage, ils construisent leur univers social, apprivoisent leur monde pas-à-pas et ont conséquemment besoin d'accompagnement, de soutien et d'information. Les interventions blâmantes ne font pas partie des actions efficaces et soutenantes.

Aussi, ce guide n'adopte en aucun cas un ton alarmiste. Il souhaite plutôt replacer l'ensemble de ces problématiques dans une juste perspective. C'est ainsi que l'on parvient à comprendre les situations, à choisir l'intervention adaptée en fonction d'un plan cohérent qui aura été préalablement adopté. Cette efficacité favorisera les retombées positives des actions dans chaque milieu. Si le personnel éducatif de tous les niveaux se sent davantage en contrôle devant ces situations, les jeunes seront mieux informés et guidés vers des actions adéquates et des comportements responsables et respectueux sur le Net.

# Annexe 1

## Liste de ressources concernant le sexting, la sextorsion, la cyberagression sexuelle et autres comportements en ligne

### *Pour obtenir de l'information générale*

**Centre Cyber-aide** (pour de la prévention et sensibilisation)  
[www.centrecyber-aide.com](http://www.centrecyber-aide.com)

**Éducaloi**  
<https://www.educaloi.qc.ca/jeunesse/capsules/ta-liberte-dexpression-en-explosion-dans-le-monde-virtuel>

**AidezmoiSVP**  
[www.aidezmoisvp.ca](http://www.aidezmoisvp.ca)

**HabiloMédias**  
[http://habilomedias.ca/sites/mediasmarts/files/tip-sheet/fiche-conseil\\_parler\\_de\\_sextage\\_avec\\_enfants.pdf](http://habilomedias.ca/sites/mediasmarts/files/tip-sheet/fiche-conseil_parler_de_sextage_avec_enfants.pdf)

**Guide pour les familles, faire face à l'autoexploitation sexuelle du Centre canadien de protection à l'enfance**  
[https://needhelpnow.ca/pdfs/SPEX\\_FamilyGuide\\_Web\\_single\\_fr.pdf](https://needhelpnow.ca/pdfs/SPEX_FamilyGuide_Web_single_fr.pdf)

### *Pour de l'information concernant l'éducation à la sexualité*

**Éducation à la sexualité MEES**  
<http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/apprentissages-en-education-a-la-sexualite/>

**Oser être soi-même**  
<https://hypersexualisation.uqam.ca/volet-3-outils-pedagogiques-education-a-sexualite/programme-secondaire-osser-etre-soi-meme/>

**ON SEXPLIQUE ÇA** (en capsule vidéo)  
<http://onsexpliqueca.com/archives/>

**Sûreté du Québec**  
Adolescents/tes  
<http://www.sq.gouv.qc.ca/adolescents/adolescents-conseils-sq.jsp>

***Pour obtenir du soutien***

**Jeunesse, J'écoute**

1 800 668-6868

<https://jeunessejecoute.ca/>

**Tel-jeunes**

1 800 263-2266

<https://www.teljeunes.com/Tel-jeunes>

**CAVAC**

1 866 532-2822

<http://www.cavac.qc.ca/>

**Ligne-ressource provinciale sans frais pour les victimes d'agression sexuelle :**

1 888 933-9007

<http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/ressources-aide/>

**Regroupement québécois des CALACS**

<http://www.rqcalacs.qc.ca/>

# Annexe 2

## Aide-mémoire à remettre aux parents

### Le contrôle des TIC par les parents

Voici quelques suggestions de lecture pour aider les parents à avoir un contrôle positif de l'utilisation des appareils électroniques de leur jeune. Il est préférable d'instaurer ces pratiques dès l'achat d'un nouvel appareil électronique à un enfant :

Vidéotron

<http://www.videotron.com/residentiel/Internet/services-optionnels/service-de-contrôle-parental/service-de-contrôle-parental>

Site de la Sûreté du Québec

<http://www.sq.gouv.qc.ca/parent-et-enseignants/la-surete-vous-conseille/sites-web-a-consulter-conseils-parents-enseignants.jsp>

Une porte grande ouverte

<http://www.thedoorthatsnotlocked.ca/app/fr/parent>

Contrôle parental

<http://assistance.orange.fr/mobile-tablette/tous-les-mobiles-et-tablettes/installer-et-utiliser/securite-mobile/le-contrôle-parental/contrôle-parental-sur-mobile-et-tablette-nos-conseils-69107-69929>

L'association Action Innocence Monaco

<http://www.actioninnocencemonaco.com/fr/association/identite/action-innocence-monaco.html>

Votre enfant vous a confié ou a confié à un adulte ou à un pair qu'il a été victime de pression pour produire des sextos, participer à de la sextorsion ou à de la cyberagression sexuelle. Comment m'y prendre en tant que parent?

### Respecter les besoins de votre enfant

Votre jeune a besoin d'être écouté, de relater l'événement et de se sentir accueilli. Il souhaite aller à son rythme, ne pas être bousculé.

### Comment puis-je l'aider ?

Dans un premier temps, il est important d'écouter l'histoire au complet telle que votre enfant vous la raconte. Il aura peut-être besoin de vous raconter l'événement plusieurs fois. Il aura certainement besoin de temps pour se remettre de l'agression dont il a été victime ou témoin. Votre patience et votre compréhension lui seront bénéfiques. Cela pourra prendre quelques semaines ou quelques mois...

### **Quoi faire maintenant ?**

Après l'événement, les avenues qui s'offrent à vous et à votre enfant sont les suivantes :

- **À l'école (si l'événement s'est produit à l'école) :**  
La direction et le personnel de l'école peuvent entreprendre des actions au sein même de l'école (suspension, médiation). L'école peut aussi être en contact avec la famille de l'agresseur.
- **Service de police :**  
Les policiers peuvent entreprendre des actions préventives au sein du milieu, en concertation avec les écoles, les organismes du milieu et les parents. Ils peuvent aussi faciliter des mesures réparatrices. En appelant le 911, on peut faire une plainte officielle qui pourra permettre d'accuser le ou les agresseurs devant le Tribunal et ainsi déclencher le processus judiciaire.



# Bibliographie

- [1] Ministère de la Santé et des Services Sociaux. (2001). *Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique*. Repéré à [https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF\\_entente.pdf](https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF_entente.pdf)
- [2] Poirier, L., Garon, J. & CALACS de Rimouski. (2009). *Hypersexualisation? Guide pratique d'information et d'action*. Repéré à [http://www.rqcalacs.qc.ca/publicfiles/volume\\_final.pdf](http://www.rqcalacs.qc.ca/publicfiles/volume_final.pdf)
- [3] Secrétariat de la condition féminine (Québec). (2 juin, 2018). *Modèles et comportements égalitaires*. Repéré à <http://scf.gouv.qc.ca/egalite/modeles-et-comportements-egalitaires/>
- [4] Bindsbøl Holm Johansen, K., Pedersen, B. M. & Tjørnhøj-Thomsen, T. (2018). Visual gossiping: Nonconsensual «nude» sharing among young people in Denmark. *Culture, Health & Sexuality*, Advance online publication.
- [5] Ringrose, J., Harvey, L., Gill, R. & Livingstone, S. (2013). Teen girls, sexual double standards and sexting : Gendered value in digital image exchange. *Feminist Theory*, 14(3), 305-323. <http://dx.doi.org.acces.bibl.ulaval.ca/10.1177/1464700113499853>
- [6] Motivans, M. & Kyckelhahn, T. (2007). Federal prosecution of child sex exploitation offenders, 2006. Washington, DC: Bureau of Justice Statistics.
- [7] Seto, M. C. (2009). Pedophilia. *Annual Review of Clinical Psychology*, 5(1), 391-407.
- [8] Paul, P. (2005). *Pornified: How pornography is transforming our lives, our relationships, and our families*. New York: Times Books.
- [9] Beller, R. & Costa-Prades, B. (2002). *Comment survivre à l'école?* Montréal, QC : Albin Michel Jeunesse. 172 pages.
- [10] Corriveau, P. & Fortin, F. (2011). *Cyberpédophiles et autres agresseurs virtuels*. Montréal, QC : VLB. 168 pages.
- [11] Dionne, M. (2005). La porno sur Internet et nos ados : une réalité incontournable. *Sexologie Actuelle*, 13(3), 10-11.
- [12] Mesch, G. S. (2009). Social bonds and Internet pornographic exposure among adolescents. *Journal of Adolescence*, 32(3), 601-618. <http://dx.doi.org.acces.bibl.ulaval.ca/10.1016/j.adolescence.2008.06.004>
- [13] American Psychological Association. (2010). *Report of the APA task force on the sexualization of girls*. Repéré à <http://www.apa.org/pi/women/programs/girls/report.aspx>
- [14] Runions, K. C. (2013). Toward a conceptual model of motive and self-control in cyber-aggression: Rage, revenge, reward, and recreation. *Journal of Youth and Adolescence*, 42, 751-771.
- [15] Tétréault, C. (2018). *Jeunes connectés, parents informés*. Québec: Midi trente Éditions.
- [16] Klettke, B., Hallford, D. J. & Mellor, D. J. (2014). Sexting prevalence and correlates: A systematic literature review. *Clinical Psychology Review*, 34(1), 44-53. <http://dx.doi.org.acces.bibl.ulaval.ca/10.1016/j.cpr.2013.10.007>

- [17] Beaumont, C., Gaudreau, N., Duchaine, M.-P., Leclerc, D., Tétreault, C., Blondin, E., Trudel, M., Enguengh Mints, D., Boissonneault, J. & Garcia, N. (2018). *Une école où il fait bon vivre : mise en contexte de bonnes pratiques*. Actes de colloque produits dans le cadre de la 5<sup>e</sup> Journée d'étude annuelle de la Chaire de recherche Bien-être à l'école et prévention de la violence. Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, Québec, Canada. Document téléaccessible à : [www.violence-ecole.ulaval.ca](http://www.violence-ecole.ulaval.ca)
- [18] Lavoie, F. & Joyal-Lacerte, F. (2014). Capsules mensuelles d'informations aux intervenants dans le cadre des 20 ans du programme ViRAJ. Repéré à [https://www.viraj.ulaval.ca/sites/viraj.ulaval.ca/files/archives\\_capsules\\_viraj\\_2014.1.pdf](https://www.viraj.ulaval.ca/sites/viraj.ulaval.ca/files/archives_capsules_viraj_2014.1.pdf)
- [19] Hinduja, S. & Patchin, J. W. (2012). Cyberbullying: Neither an epidemic nor a rarity. *European Journal of Developmental Psychology*, 9(5), 539-543. DOI:10.1080/17405629.2012.706448
- [20] Cooper, K., Quayle, E., Jonsson, L. & Svedin, C. G. (2016). Adolescents and self-taken sexual images: A review of the literature. *Computer in Human Behavior*, 55(Part B), 706-716. <http://dx.doi.org.acces.bibl.ulaval.ca/10.1016/j.chb.2015.10.003>
- [21] Ševčíková, A. (2016). Girls' and boys' experience with teen sexting in early and late adolescence. *Journal of Adolescence*, 51, 156-162. <http://dx.doi.org.acces.bibl.ulaval.ca/10.1016/j.adolescence.2016.06.007>
- [22] Lee, C.-H., Moak, S. & Walker, J. T. (2013). Effects of self-control, social control, and social learning on sexting behavior among South Korean youths. *Youth and Society*, 48(2), 242-264.
- [23] Gregg, D., Somers, C. L., Pernice, F. M., Hillman, S. B. & Kernsmith, P. (2018). Sexting rates and predictors from an urban Midwest high school. *Journal of School Health*, 88(6), 423-433.
- [24] Rice, E., Craddock, J., Hemler, M., Rusow, J., Plant, A., Montoya, J. & Kordic, T. (2018). Association between sexting behaviors and sexual behaviors among mobile phone-owning teens in Los Angeles. *Child Development*, 89(1), 110-117. <http://dx.doi.org.acces.bibl.ulaval.ca/10.1111/cdev.12837>
- [25] Lippman, J. R. & Campbell, S. W. (2014). Damned if you do, damned if you don't... if you're a girl: Relational and normative contexts of adolescent sexting in the United States. *Journal of Children and Media*, 8(4), 371-386. <http://dx.doi.org.acces.bibl.ulaval.ca/10.1080/17482798.2014.923009>
- [26] Say, G. N., Babadağ, Z., Karabekiroglu, K., Yuçe, M. & Akbaş, S. (2015). Abuse characteristics and psychiatric consequences associated with online sexual abuse. *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, 18(6), 333-336.
- [27] Secrétariat de la condition féminine (Québec). (2019, 6 février). *Agression sexuelle*. Repéré à <http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=115>
- [28] Table de concertation sur les agressions à caractères sexuels de Montréal. (2007). *Guide d'information à l'intention des victimes d'agression sexuelle*. Repéré à [http://agressionsexuellemontreal.ca/client\\_file/upload/-guide-2018/guidebleu-2018-vfinal-francais.pdf](http://agressionsexuellemontreal.ca/client_file/upload/-guide-2018/guidebleu-2018-vfinal-francais.pdf)
- [29] Buren, J. & Lunde, C. (2018). Sexting among adolescents: A nuanced and gendered online challenge for young people. *Computer in Human Behavior*, 85, 210-217. <http://dx.doi.org.acces.bibl.ulaval.ca/10.1016/j.chb.2018.02.003>
- [30] Normand, C. L. & Sallafranque St-Louis, F. (2016). Cybervictimization of young people with an intellectual or developmental disability: Risks specific to social solicitations. *Journal of Applied Research in Intellectual Disabilities*, 29(2), 99-110. DOI: 10.1111/jar.12163
- [31] Bouchard, E.-M., Tourigny, M., Joly, J., Hebert, M. & Cyr, M. (2008). Les conséquences à long terme de la violence sexuelle, physique et psychologique vécue pendant l'enfance. *Revue d'épidémiologie et de santé publique*, 56, 333-344. DOI:10.1016/j.respe.2008.06.260
- [32] Code criminel canadien, article 163.1, Repéré à <https://laws.lois.justice.gc.ca/fr/lois/c-46/section-163.1.html>
- [33] Janosz, M., Pascal, S. & Galand, B. (2012). Chapitre 5. Être témoin de violence à l'école : son importance et ses liens avec le climat scolaire. Dans : Benoit Galand éd., *Prévenir les violences à l'école* (pp. 93-109). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France. DOI:10.3917/puf.verho.2012.01.0091



- [34] Salmivalli, C. (2010). Bullying and the peer group: A review. *Aggression and Violent Behavior, 15*(2), 112-120. <http://dx.doi.org/10.1016/j.avb.2009.08.007>
- [35] Shariff, S., Wiseman, A. & Crestohl, L. (2012). Defining the lines between children's vulnerability to cyberbullying and the open court principle: Implications of *A.B. v. Bragg Communications Inc.* *Education & Law Journal, 21*(3), 231-262.
- [36] Université d'Ottawa. (2015). *Guide d'information sur la violence sexuelle*. Repéré à [https://www.uottawa.ca/violence-sexuelle-soutien-et-prevention/sites/www.uottawa.ca/violence-sexuelle-soutien-et-prevention/files/guide\\_violence\\_sexuelle\\_fr\\_02\\_0.pdf](https://www.uottawa.ca/violence-sexuelle-soutien-et-prevention/sites/www.uottawa.ca/violence-sexuelle-soutien-et-prevention/files/guide_violence_sexuelle_fr_02_0.pdf)
- [37] Centre canadien de protection de l'enfance. (2017). *Comment sensibiliser les jeunes à la sextorsion*. Repéré à [https://www.cyberaide.ca/pdfs/C3P\\_SafetySheet\\_OnlineExtortion\\_fr.pdf](https://www.cyberaide.ca/pdfs/C3P_SafetySheet_OnlineExtortion_fr.pdf)
- [38] Organisme mondial de la santé. (2019) *Thème de santé : santé sexuelle*. Repéré à [https://www.who.int/topics/sexual\\_health/fr/](https://www.who.int/topics/sexual_health/fr/)
- [39] Éducaloi : la loi expliquée en un seul endroit. Repéré à <https://www.educaloi.qc.ca/jeunesse/capsules/ta-liberte-dexpression-en-explosion-dans-le-monde-virtuel>
- [40] Wolke, D., & Samara, M. M. (2004). Bullied by siblings: Association with peer victimisation and behaviour problems in Israeli lower secondary school children. *Journal of Child Psychology and Psychiatry, 45*(5), 1015-1029.
- [41] Beaumont, C., Galand, B. & Lucia, S. (2015). *Les violences en milieu scolaire: définir, prévenir, agir*. Québec: Presses de l'Université Laval. doi : <https://doi.org/10.7202/1042854ar>
- [42] Cross, D., Lester, L. & Barnes, A. (2015). A longitudinal study of the social and emotional predictors and consequences of cyber and traditional bullying victimisation. *International Journal of Public Health, 60*(2), 207-217. DOI: 10.1007/s00038-015-0655-1
- [43] Calvete, E. & Orue, I. (2010). Cognitive schemas and aggressive behavior in adolescents: The mediating role of social information processing. *Spanish Journal of Psychology, 13*, 189-200.
- [44] Sécurité publique Québec. (2009). *La cyberintimidation et le cyberharcèlement*. Repéré à <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/autres-statistiques-criminelles/cyberintimidation/introduction.html>
- [45] Pepler, D. J. (2006). Bullying interventions: A binocular perspective. *Journal of the Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry / Journal de l'Académie canadienne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, 15*(1), 16-20.
- [46] Stueve, A., Dash, K., O'Donnell, L. Tehranifar, W.-S., Slaby, R. & Link, B. (2006). Rethinking the bystander role in school violence prevention. *Health Promotion Practice, 7*(1), 117-124.
- [47] Egger, S. M., Waterman, J.M. & Corona, R. (2000). Helping teens who live in violent communities. *Western Journal of Medicine, 172*(3), 197-200.
- [48] Beaudry, M. & Trottier G. (2001). *Les habiletés d'intervention en service social individuel et familial : développement et évaluation*. Québec : Laboratoire de recherche en service social, Faculté des sciences sociales, Université Laval.
- [49] St-Amand, A. (2013). *Méta-analyse des interventions destinées aux enfants manifestant des comportements sexuels problématiques : regard sur les éléments associés à leur réussite*. Thèse de doctorat, Université Laval.
- [50] Boissonneault, J. & Beaumont, C. (2018). *L'intimidation à l'adolescence : un guide pour soutenir les actions des parents*. Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC), Québec : La Collection de la Chaire. Repéré à <https://cqjdc.org/documents.html>

# EN TANT QUE

## *Victime, auteur ou témoin*

*de sexting, de sextorsion ou de cyberagression sexuelle*

Cathy **Tétreault** est directrice générale et fondatrice du *Centre Cyber-aide*. Intervenante en dépendances depuis huit ans, elle est spécialisée dans le traitement et la prévention de la cyberdépendance et de la cybercriminalité juvénile. Conférencière chevronnée, elle a présenté pas moins de mille ateliers parmi tous les niveaux scolaires et auprès des parents et intervenants de différents milieux.

